

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

Secrétariat d'Etat au Plan

**Fonds des Nations Unies
pour la Population**

**Direction Nationale de la Statistique
Bureau National du Recensement**

Projet Gui/94/P02

**RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET
DE L'HABITATION DE 1996**

(Décret D/95/210 PRG/SGG du 26 Juillet 1995)

FECONDITE

**Jean-René CAMARA, Démographe
&
Ibrahima KABA, Démographe**

Conakry, 2000

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS.....	4
INTRODUCTION.....	5
CHAPITRE I : CONTEXTE DE LA FECONDITE EN GUINEE.....	7
1.1. Contexte géographique	7
1.2. Contexte démographique	9
1.3. Contexte socioculturel	10
1.3.1. Aspects familiaux	10
1.3.2. Mariage et reproduction	10
1.3.3. Fécondité et statut social	11
1.3.4. Poids de la religion et la scolarisation	12
1.3.5. Contrôle des naissances.....	12
1.4. Contextes politique et sanitaire.....	13
CHAPITRE II : ANALYSE DE LA FECONDITE REALISEE	14
2.1. Qualité des données sur la natalité et définitions des concepts	14
2.1.1. Types d'erreurs.....	14
2.1.2. Ampleur des erreurs	15
2.2. Niveau et structure de la fécondité réalisée	16
2.3. Variations de la fécondité	18
2.3.1. Variations selon la région naturelle.....	18
2.3.2. Variations selon la religion.....	18
2.3.3. Variations selon le niveau d'instruction	19
2.3.4. Variations selon la situation matrimoniale.....	19
CHAPITRE III : LA FECONDITE DU MOMENT	20
3.1. Natalité.....	20
3.2. Fécondité globale.....	20
3.3. Niveau et tendance de la fécondité du moment	23
3.3.1. Niveau national.....	23
3.3.2. Variations régionales de la fécondité	26
3.3.3. Evolution de la fécondité.....	27
3.3.4. Variations entre préfectures.....	29
3.3.5. Variations selon la religion.....	31
3.3.6. Variations selon le niveau d'instruction	32
3.3.7. Variations selon la situation matrimoniale	33
3.3.8. Fécondité des adolescentes.....	34
3.3.8.1. Parité et taux de fécondité par âge	34
3.3.8.2. Contribution à la natalité et à la fécondité	36
3.4. Infécondité en Guinée	41
3.4.1. Définition de l'infécondité.....	41
3.4.2. Estimation des niveaux de l'infécondité	41
CONCLUSION	44
BIBLIOGRAPHIE	46
ANNEXES	47

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 :	Répartition du nombre total d'enfants mis au monde selon le groupe d'âge des femmes et le milieu de résidence	17
Tableau 2.2 :	Descendance atteinte selon les caractéristiques démographiques.....	18
Tableau 3.1 :	Structure des taux de fécondité	23
Tableau 3.2 :	Calendrier de la procréation en Guinée.....	24
Tableau 3.3 :	Structure de la fécondité du moment.....	26
Tableau 3.4 :	Taux de fécondité par âge, ISF et TGFG en 1983, 1992 et 1996.....	28
Tableau 3.5 :	Indicateurs de fécondité par préfectures.....	30
Tableau 3.6 :	Répartition des adolescentes selon l'âge, le nombre total d'enfants mis au monde et les naissances vivantes des 12 derniers mois précédant le recensement	35
Tableau 3.7 :	Variation de la parité et des taux de fécondité par âge selon le milieu de résidence et le niveau d'instruction	35
Tableau 3.8 :	Contribution (%) des adolescentes à la fécondité et à la natalité	36
Tableau 3.9 :	Proportions (%) des femmes n'ayant jamais eu des naissances vivantes selon le groupe d'âge par milieu de résidence	37

LISTE DES CARTES ET GRAPHIQUES

Graphique 2.1 :	Parité moyenne selon le milieu de résidence.....	17
Graphique 3.1 :	Taux de natalité de certains pays (1995).....	20
Graphique 3.2 :	Taux de natalité selon le milieu de résidence.....	21
Graphique 3.3 :	Taux global de fécondité selon le milieu de résidence.....	22
Graphique 3.4 :	Taux de fécondité pour l'ensemble du pays et par milieu de résidence.....	23
Graphique 3.5 :	Calendrier de la procréation	25
Graphique 3.6 :	Taux de fécondité par groupe d'âges selon la région naturelle.....	27
Graphique 3.7 :	Taux de fécondité par âge selon trois sources.....	28
Graphique 3.8 :	Taux de fécondité par groupe d'âges selon la religion.....	31
Graphique 3.9 :	Tendance de la fécondité par groupe d'âges selon le niveau d'instruction des femmes	32
Graphique 3.10 :	Taux de fécondité par groupe d'âges selon la situation matrimoniale des femmes.....	33
Graphique 3.11 :	Pourcentage des femmes (15-49 ans) par situation matrimoniale.....	34
Graphique 3.12 :	Proportions (%) des femmes n'ayant jamais eu d'enfants nés vivants	38

AVANT PROPOS

Le deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) a été réalisé du 1^{er} au 15 Décembre 1996 sur l'ensemble du territoire national grâce à l'appui financier du FNUAP, de l'USAID, de l'UNICEF, de la Banque Mondiale, de l'ACDI, du PNUD et du Gouvernement Guinéen.

Au cours des différentes étapes de l'exécution de cette importante opération, la Direction Nationale de la Statistique (DNS) a bénéficié de l'appui technique du Bureau Régional du FNUAP basé à Dakar, et de l'Institut de Formation et de Recherches Démographiques (IFORD) de Yaoundé.

Les résultats définitifs du RGPH de 1996 ont été publiés par arrêté du Ministre du Plan et de la Coopération, Président du Conseil National de la Statistique, en date du 15 mars 2000. Ils fournissent les effectifs globaux de la population résidente par sexe et selon les Unités Administratives (Régions, Préfectures et Sous-Préfectures) et le Milieu de Résidence.

La présente publication, composée de 15 volumes fournit d'amples informations sur les principales caractéristiques socio-démographiques et économiques de la population guinéenne en 1996. Il s'agit des rapports suivants :


- Evaluation de la qualité des données ;
- Etat de la population ;
- Caractéristiques d'éducation ;
- Caractéristiques économiques ;
- Etat matrimonial et nuptialité ;
- Fécondité ;
- Mortalité ;
- Migrations en Guinée ;
- Caractéristiques des ménages ;
- Caractéristiques de l'habitation ;
- Situation des enfants en Guinée ;
- Femme guinéenne en 1996 ;
- Handicapés ;
- Situation socio-économique des personnes âgées ;
- Perspectives démographiques.

Par rapport au premier Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1983, de nouveaux sujets concernant les personnes handicapées, les personnes du troisième âge, la situation des enfants et des femmes ont été développés à la demande des utilisateurs.

L'exploitation des données du RGPH-96 a également permis de réactualiser la base de sondage issue du Recensement de 1983 et de mettre sur pied un fichier des localités.

Je remercie les autorités administratives à tous les niveaux et l'ensemble de la population guinéenne pour leur bonne collaboration durant la collecte des données. Je voudrais également au nom du Gouvernement, marquer toute mon appréciation au FNUAP et aux autres partenaires au développement impliqués dans cet important projet (USAID, UNICEF, Banque Mondiale, ACDI et PNUD) pour leur assistance financière et technique.




El Hadj Oumar KOUYATÉ
Secrétaire d'Etat au Plan

INTRODUCTION

Le recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) a été organisé sur l'ensemble du territoire du 1er au 15 Décembre 1996. Son organisation a été décidée par le décret présidentiel D/95/210/PRG/SGG du 26 juillet 1995.

Cette opération poursuit plusieurs objectifs. A long terme, elle vise la constitution d'une base de sondage plus fiable et récente pour les différentes enquêtes à mener auprès des ménages et faciliter l'élaboration des projections démographiques. A court terme, elle vise le renforcement de la capacité technique et institutionnelle de la Direction Nationale de la Statistique pour la collecte, le traitement, l'évaluation et l'analyse des données démographiques. Par ailleurs, le recensement doit fournir des indicateurs démographiques, socioculturels et économiques de base en vue d'améliorer la connaissance de la situation socio-démographique du pays. Plus spécifiquement, il s'agit de fournir les indicateurs suivants :

- le niveau de la fécondité à travers le nombre total d'enfants que les femmes ont déjà eus et celui mis au monde au cours des 12 derniers mois précédant le recensement ;
- les rapports de masculinité, les taux de fécondité, natalité et de mortalité générale, et l'espérance de vie à la naissance ;
- les âges moyens au mariage, les taux de scolarisation, la composition de la population selon la religion, la situation matrimoniale, etc.

Il s'agit aussi de fournir des données nécessaires à l'élaboration des projections démographiques et des programmes de population.

Les opérations de collecte de données sur la fécondité à caractère national réalisées dans le pays ne sont pas nombreuses. Les résultats du premier recensement général de la population et de l'habitat (1983) ont vieilli et ne peuvent plus rendre compte des mutations socio-économiques et démographiques intervenues depuis 1984. L'Enquête Démographique et de Santé (EDS) de 1992 et l'Enquête Migration et Urbanisation de 1993 ne comblent pas tous les besoins en données démographiques fiables, notamment en ce qui concerne la fécondité (niveau

désagrégé). Le recensement de 1996 contribue à combler les lacunes en fournissant des informations sur le niveau et la structure de la natalité et de la fécondité. Par ailleurs, la disponibilité des données sur les caractéristiques socioculturelles et économiques de la population permet de cerner les aspects différentiels de la fécondité.

Le présent rapport est structuré en trois chapitres. Le premier présente le contexte de la fécondité en Guinée. Le second traite du niveau et de la structure de la fécondité réalisée selon certaines caractéristiques socio-démographiques. Le dernier chapitre porte sur la fécondité du moment (naissances des 12 derniers mois), celle des adolescentes et celle de l'infécondité en Guinée.

Chapitre I

LE CONTEXTE DE LA FECONDITE EN GUINEE

Avant d'aborder la mesure de la fécondité, il semble intéressant de dresser un bref aperçu du contexte dans lequel elle se réalise. En effet, le niveau, la structure et l'évolution de la fécondité en Guinée sont influencés par divers facteurs d'ordre naturel, humain, économique, socio-politique et culturel. Ce chapitre introductif décrit le contexte géographique, historique, démographique, socioculturel, économique, politique et sanitaire de la fécondité.

1.1. CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

La Guinée est située à mi-chemin entre l'Equateur et le tropique du Cancer. C'est un pays côtier de l'Afrique de l'Ouest. Il couvre une superficie de 246.000 km² environ et est limité à l'ouest par la Guinée Bissau et l'Océan Atlantique, au nord par le Sénégal et le Mali, à l'est par la Côte d'Ivoire et au sud par la Sierra Leone et le Liberia.

La République de Guinée compte quatre régions naturelles (Basse Guinée, Moyenne Guinée, Haute Guinée, Guinée Forestière) présentant chacune des particularités liées au relief, au climat, aux sols, à la végétation et aux modes de vie des populations. Le pays doit cette variété aux caractéristiques du milieu naturel. Ainsi, les contrastes climatiques, les barrières montagneuses, l'orientation des reliefs, se combinent pour donner à chaque région son originalité.

Large de 150 km, la Basse Guinée s'étale le long de l'Océan Atlantique sur environ 300 km de côtes. Son climat est influencé par la mousson et les températures sont constamment élevées au cours de l'année. Elle constitue le bassin alluvionnaire des rivières côtières. Cette région dispose de sols très fertiles propices à l'agriculture ; c'est la zone des cultures vivrières et commerciales (banane et ananas). La proximité de l'océan atlantique favorise la pêche artisanale, l'aménagement d'un grand port commercial et minier à Conakry et d'un port minier à Kamsar, en plus de nombreux

débarcadères tout le long de la côte. Grâce à tous ces facteurs, la Basse Guinée réunit beaucoup d'atouts pour être une zone d'attraction de flux migratoires en provenance de l'intérieur comme de l'extérieur du pays.

La Moyenne Guinée ou Fouta Djallon est une région de montagnes et de plateaux. Les nombreux cours d'eau qui y prennent source font de lui le «château d'eau» de l'Afrique Occidentale. Les précipitations y sont peu abondantes. C'est une région propice à l'élevage ; c'est aussi la zone des agrumes et des potagers. La pression démographique sur les terres agricoles en milieu rural favorise d'importants courants d'émigration vers les grands centres urbains et les pays limitrophes.

La Haute Guinée fait partie d'un espace géographique morphologiquement et climatiquement étendu qui va au-delà de la Guinée, la zone soudanaise. Arrosée par le Niger et ses affluents, cette région est propice à la pêche fluviale, à la riziculture inondée et à l'élevage. Du point de vue du climat, elle est la plus aride du pays et la Guinée avec une saison sèche de 6 à 7 mois. Les températures y sont élevées. L'harmattan y souffle une bonne partie de l'année. La végétation est, dans la majeure partie de la région, une savane arborée. Malgré l'existence de vastes plaines fluviales où est pratiquée la riziculture inondée, la Haute Guinée n'a pas une agriculture prospère à cause des épisodes de sécheresse fréquents et aussi l'infestation de certains cours d'eau par les vecteurs de l'onchocercose. Ces conditions rigoureuses du milieu naturel constituent un facteur défavorable à un fort peuplement.

La Guinée Forestière présente un climat de type équatorial avec des précipitations abondantes qui durent environ huit mois sur douze. La forêt dense et humide y prédomine, favorisant la formation et la conservation de sols relativement épais. La fréquence des précipitations et la végétation bien fournie permettent d'entretenir les sols par un apport continu d'humus. Ceux-ci sont meubles et très propices à l'agriculture, mais ils sont très exposés à l'érosion à cause du relief. Cette région est le domaine des cultures vivrières et des cultures industrielles : café, thé, cacao, palmier à huile, hévéa etc. Elle est aussi la zone privilégiée de l'exploitation du bois. C'est donc une région qui recèle des atouts susceptibles d'attirer une population nombreuse.

La Guinée est donc un pays varié : son relief (succession de zones de plaines, de plateaux et de montagnes), ses nuances climatiques, ses sols et la diversité de ses formations végétales se conjuguent pour conférer à chaque région naturelle son potentiel économique plus ou moins favorable à la fixation de la population.

Le peuplement est le résultat de migrations successives provoquées par les grands bouleversements subis par les empires soudanais de la période pré coloniale. Les migrants se sont installés en repoussant devant eux les premiers occupants, se mélangeant à eux ou en les asservissant. Ainsi, dans toutes les régions, le peuplement est loin d'être homogène. On trouve de grands groupes linguistiques qui se subdivisent en plusieurs petits groupes ethniques.

1.2. CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE

La population guinéenne s'est modérément accrue jusque vers 1955 (3 072 000) avec un taux de croissance inférieur à 2% par an. Cette croissance s'est ensuite accélérée à partir des années 1960, passant d'environ 1,3% entre 1955 et 1965 à 1,7% entre 1965 et 1983, pour atteindre environ 3% par an.

La croissance démographique observée résulte principalement d'une fécondité élevée. D'après les résultats de l'EDS 1992, l'indice synthétique de fécondité (ISF) s'élève à 5,7 enfants par femme au niveau national, avec des variations entre le milieu d'habitat : 5,2 enfants par femme en milieu urbain contre 5,9 en milieu rural. Cette variation est beaucoup plus importante entre les régions naturelles. Le maximum s'observe en Haute Guinée (6,6 enfants par femme), suivie de la Moyenne Guinée et la Guinée Forestière (5,7 enfants par femme), c'est la Base Guinée qui enregistre l'indice le plus faible (5,5 enfants par femme).

Malgré les efforts réalisés dans le domaine de la santé, la mortalité reste toujours élevée. Les taux de mortalité infantile et maternelle sont respectivement de 136 pour mille et 660 pour cent mille naissances vivantes selon l'EDS de 1992.

En ce qui concerne la distribution spatiale de la population, les densités sont variables d'une région à l'autre et même d'une préfecture à l'autre à l'intérieur d'une

même région naturelle. En 1983, la densité moyenne de population (nombre d'habitants au Km²) était de 18,9 au niveau national. Cette densité est passée à 28,9 habitants au Km² en 1996. Par ailleurs, l'urbanisation est faible : en 1983 environ 20% de la population vivait en ville. L'essentiel de celle-ci se trouve concentrée à Conakry.

1.3. CONTEXTE SOCIO-CULTUREL

1.3.1. Aspects familiaux

Contrairement aux sociétés occidentales où la famille repose essentiellement sur l'alliance entre les époux (père, mère et enfants), celle-ci est perçue dans les sociétés traditionnelles guinéennes dans son sens le plus étendu. Elle se définit comme un ensemble d'individus unis par le sang et/ou par une alliance, vivant, produisant, et consommant ensemble (Ali O. et al., 1995). Ainsi comprise, la famille traditionnelle dépasse le cadre de la famille restreinte et s'étend parfois au lignage. Cette définition de la famille la fait correspondre au ménage, qui apparaît ainsi comme un ensemble comportant plusieurs couples placés sous l'autorité du père de famille ou d'un aîné. Dans la plupart des sociétés traditionnelles, la famille étendue était la cellule sociale au sein de laquelle se déroulaient toutes les activités de la vie socio-économique et politico-culturelles (Ali O. et al., 1995).

Les systèmes familiaux se caractérisent par la diversité de leur mode de filiation, tantôt patrilinéaire, tantôt matrilineaire, de sorte que chaque individu se trouve inclus dans la trame qui le lie aux autres par des connexions généalogiques. Dans les sociétés traditionnelles guinéennes, les parents jouent un rôle important dans le choix des conjoints : ce sont eux qui choisissent généralement des conjoints pour leurs enfants, ou donner un avis critique à propos de la personne choisie par l'enfant ou à propos de la famille de celle-ci.

1.3.1. Mariage et reproduction

Le mariage est dans la plupart de ces sociétés le lieu par excellence de la reproduction. Il permet, entre autres, de légitimer les enfants et de tisser des alliances avec d'autres familles. En plus de la procréation et de la vie en couple, le mariage permet aux époux de s'émanciper, de devenir un homme et/ou une femme, et être respecté dans la société (Y. Charbit et al., 1985).

Les données de l'EDS-92 indiquent que le mariage est le principal cadre de la procréation. Il est non seulement précoce (15,8 ans chez les femmes), mais aussi quasi-universel. Plus de la moitié des femmes âgées de 15-19 ans est mariée. Au delà de 35 ans, il n'existe pratiquement plus de femmes célibataires. Autrement dit, à cet âge, toutes les femmes ont exposées au risque de procréation. La polygamie est par ailleurs une pratique courante. En 1983, 33% d'hommes mariés étaient polygames.

Très peu de femmes en âge de procréer vivent en dehors d'une union. La proportion d'unions qui se dissolvent est faible, 1% de femmes de 25-29 ans divorcées en milieu urbain contre 0,6% en milieu rural. Cela peut s'expliquer par la réprobation du divorce et le remariage rapide (EDS-Guinée 1992).

Du fait de la surmortalité masculine et de l'écart d'âge important entre les conjoints, le risque de veuvage est plus important chez les femmes. Le remariage féminin après rupture d'union, est presque systématique, la situation de veuve ou de divorcée non remariée, pendant une longue période n'étant pas tolérée (Ali O. et al., 1995). En cas de veuvage, le nouveau mari est souvent un frère ou un parent paternel du conjoint décédé (le lévirat), et le délai de remariage est fixé à moins de 5 mois, comme prescrit l'islam. En cas de divorce, le délai de remariage est également fixé, mais comme dans d'autres populations africaines, le délai réel de ce remariage est difficile à apprécier.

Une séparation de fait, avec retour de l'épouse chez ses parents est prononcée par une assemblée d'anciens et entérinée par le remboursement au mari de la dot versée aux parents de la femme. Ces derniers étant souvent dans l'impossibilité de

restituer la dot, le divorce n'est possible qu'à partir du moment où un nouveau prétendant se présente avec une nouvelle dot. En pratique, le divorce n'est envisagé de façon sérieuse que lorsqu'il y a accord entre la femme ou sa famille et le futur mari et, en l'absence d'un tel accord, les parents font tout pour que leur fille retourne chez son mari. Cette pratique a pour résultat de lier tout divorce au remariage rapide, ce qui peut avoir un impact positif sur la fécondité.

1.3.3. Fécondité et statut social

L'homme est considéré comme chef de la famille et est détenteur du pouvoir de décision dans pratiquement tous les domaines. Quant à la femme, elle joue un rôle moral et affectif important. Elle prend une part considérable dans l'éducation des enfants. Les statuts d'adulte et de responsable dans la société traditionnelle guinéenne se définissent à travers le mariage et la progéniture. Ainsi, la réussite d'une union se mesure par une progéniture nombreuse, signe de bonheur dans l'union. L'accès à certaines fonctions ou certains privilèges dans la société est, entre autres, déterminé par le nombre d'enfants.

Dans ce contexte, loin d'être une charge, un grand nombre d'enfants est plutôt une source de prestige social. Dans une société où les moyens de production sont encore peu développés, les familles comptent sur les enfants pour fournir la main-d'œuvre nécessaire à la production. Comme beaucoup d'autres africains, les Guinéens attachent une grande importance à la reproduction.

1.3.4. Le poids de la religion et de la scolarisation

La religion constitue un autre facteur susceptible d'expliquer le niveau de la fécondité en Guinée. L'islam est la principale religion pratiquée dans le pays. Selon les résultats de l'EDS-Guinée 1992, 82% de la population guinéenne sont musulmans. Les chrétiennes et les femmes appartenant à d'autres religions représentent environ 13%. Cette prépondérance de l'islam influence, à n'en pas douter, la fécondité des guinéennes. Toutefois, son impact peut varier d'un groupe à l'autre.

C'est parmi les femmes que l'analphabétisme, est le plus répandu : 89 % de femmes ne savent ni lire ni écrire. Le niveau d'instruction est l'une des variables qui influencent positivement l'âge au premier mariage. Cette association s'explique, entre autres, par le nombre d'années passées à l'école. La scolarisation influence aussi les comportements post-partum, l'utilisation de la contraception, etc., et agit donc indirectement sur la fécondité.

1.3.5. Contrôle des naissances

Le contrôle de la fécondité n'est pas un concept totalement inconnu dans les sociétés traditionnelles guinéennes. Il y avait et il y a encore beaucoup de pratiques sociales pour assurer la régulation des naissances : l'allaitement prolongé, l'abstinence sexuelle totale pendant l'allaitement, le coït interrompu et la séparation temporaire des époux.

Malgré toutes ces dispositions, une forte fécondité était et demeure, la sociale prédominante. En dépit de l'introduction dans le pays de la contraception moderne, les pratiques traditionnelles demeurent vivaces. On s'attendra donc à ce que la fécondité demeure élevée pendant longtemps.

1.4. CONTEXTE POLITIQUE ET SANITAIRE

Face à la croissance démographique rapide, le gouvernement a adopté une politique nationale de population en 1992. Celle-ci a pour but d'assurer l'équilibre entre besoins des populations et les ressources disponibles, à travers notamment les objectifs spécifiques suivants :

- réduire de 35% d'ici l'an 2010 le nombre moyen d'enfants par femme estimé à 5,7 enfants en 1992 ;
- éliminer les obstacles à l'utilisation des services de Santé en vue de les rendre accessibles à tous les individus ;
- améliorer le statut de la femme et renforcer sa contribution au développement durable.

En vue de l'application de cette politique, le gouvernement a mis en place un programme national de population et un sous-programme en santé de la reproduction (SR). Toutefois, il convient de rappeler qu'avant l'adoption de cette politique, plusieurs actions ont été menées dans le domaine de la planification familiale: Il s'agit, entre autres, de la création en 1984 de l'Association Guinéenne pour le Bien-Etre Familial (AGBEF), de la construction du Centre Pilote de Santé Maternelle et Infantile de Coronthie, financé par le FUNAP, etc.

Chapitre II

ANALYSE DE LA FECONDITE REALISEE

Ce chapitre traite du niveau de la fécondité réalisée par les femmes guinéennes jusqu'à la date du 2^{ème} recensement. Il étudie également la structure et les différentiels de la fécondité fondées sur l'ensemble des enfants nés vivants.

2.1. QUALITE DES DONNEES SUR LA NATALITE ET LA FECONDITE

Quel que soit le soin apporté à la collecte des informations, les résultats sont inévitablement entachés d'erreurs (F. Gendreau, 1993). Il est important dès lors d'évaluer la qualité des données afin de fournir aux utilisateurs des éléments leur permettant d'en préciser les biais éventuels, la précision et donc les limites d'utilisation. Cette section rappelle les résultats essentiels contenus dans le rapport consacré à l'évaluation de l'ensemble des données du recensement. L'accent est mis sur la structure par âge de la population et sur les naissances déclarées.

2.1.1. Types des erreurs

Dans le questionnaire du recensement, les informations sur la fécondité ont été collectées à partir des questions sur le nombre total d'enfants mis au monde par chaque femme (âgée de 12 ans et plus) et sur les naissances survenues au cours des 12 derniers mois précédant le dénombrement.

Les informations sur le nombre moyen d'enfants nés vivants et surtout les naissances vivantes des 12 derniers mois présentent des erreurs de deux catégories : les omissions et les erreurs de datation.

Les omissions ont essentiellement affecté les enfants décédés à bas âge, les naissances suivies de décès et les enfants vivant hors du foyer familial, etc. Ces omissions sont dues en grande partie à la déficience de mémoire des personnes recensées et aussi à la lassitude des agents recenseurs.

Les erreurs de datation quant à elles, concernent plus particulièrement les événements survenus au cours des 12 derniers mois précédant le dénombrement. Elles poussent les individus à exclure (effet télescopique négatif) de la période de référence ou à y inclure (effet télescopique positif) de façon erronée les naissances ou les décès survenus dans les ménages.

Il faut signaler que la majorité des répondants sont des hommes, alors qu'il n'est pas évident que ceux-ci puissent donner avec exactitude le nombre d'enfants d'une femme, surtout s'il ne s'agit pas de leur propre épouse. Toutes ces erreurs peuvent entraîner des biais dans les calculs de différents indicateurs de la fécondité.

2.1.2. Ampleur des erreurs¹

L'évaluation graphique et la structure par âge des femmes ont mis en évidence une certaine préférence pour les âges ronds et semi-ronds, âges terminés par 0 ou 5. Cette mauvaise déclaration de l'âge est la base du déficit des effectifs de femmes observées entre 20 et 25 ans. En outre, elle a pu entraîner des transferts de naissances d'un groupe d'âges à un autre ou encore l'exclusion de certaines femmes de l'échantillon pour l'analyse de la fécondité.

Aussi certaines femmes en âge de procréer n'ont pas fourni d'informations sur le nombre d'enfants nés vivants qu'elles auraient eus. Ces omissions, volontaires ou involontaires, constituent des non-réponses pouvant conduire à une sous-estimation du niveau de la fécondité.

Par ailleurs, cette évaluation a fait ressortir un sous-enregistrement des naissances des 12 derniers mois. Les parités, par contre, ont été, dans l'ensemble, assez bien déclarées.

Toutes ces erreurs impliquent un ajustement des données sur la fécondité avant leur analyse. Celle de la fécondité différentielle portera sur des données observées.

¹ Cette section s'inspire largement du rapport « Evaluation des données ». Pour plus de détail, se référer à ce rapport.

Quant à l'analyse du niveau et la tendance de la fécondité, elle portera sur des données ajustées par la méthode d'ARRIAGA.

Le choix de cette dernière se justifie par le fait qu'elle permet d'estimer le niveau de fécondité à la date de la collecte. Cette méthode requiert les parités et les taux de fécondité par âge observés à partir desquels elle procède à l'ajustement de la structure de la fécondité.

La méthode d'estimation d'ARRIAGA repose sur les hypothèses suivantes :

- la qualité des données est la même pour tous les groupes d'âges considérés ;
- les omissions d'enfants nés vivants sont négligeables chez les femmes ;
- un changement de fécondité entraîne un changement linéaire du nombre d'enfants nés vivants à chaque groupe d'âge ;
- enfin, les accouchements sont supposés avoir lieu seulement entre les âges exacts de 15 à 49 ans.

2.2. NIVEAU ET STRUCTURE DE LA FECONDITE REALISEE

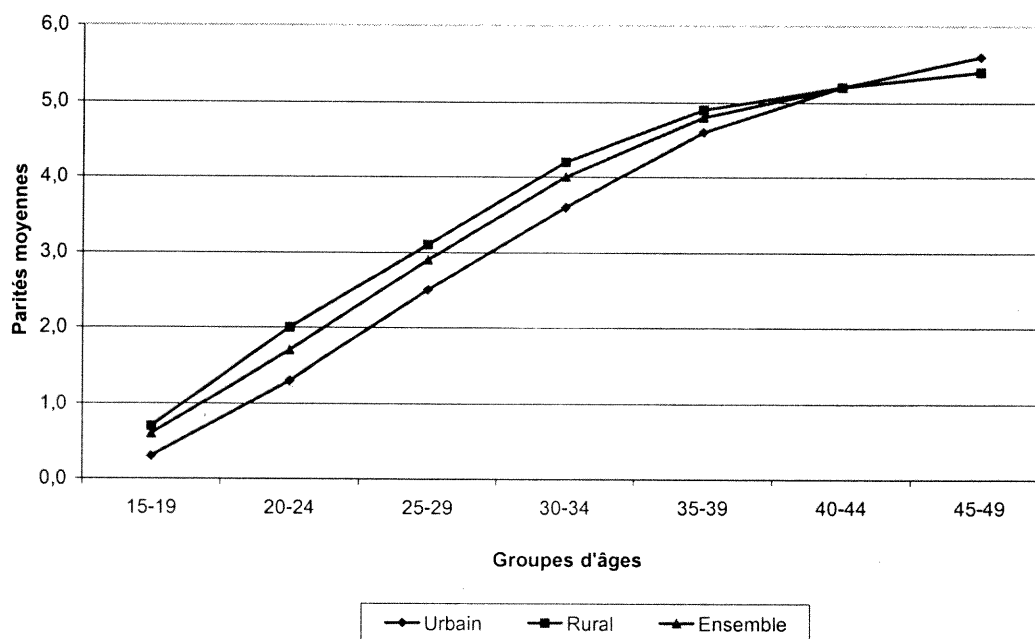
La fécondité est relativement élevée en Guinée. A 45-49 ans, une femme a en moyenne 5,4 enfants. L'écart urbain-rural n'est pas important, 5,4 contre 5,6. En outre, cette fécondité est précoce et se maintient à un niveau élevé jusqu'à la fin de la période reproductive. Toutefois, cette précocité de la fécondité est beaucoup plus marquée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, à 20 ans, une fille qui vit en milieu rural a en moyenne deux fois plus d'enfants que la citadine. Cela résulte sans doute du poids des traditions beaucoup plus vivaces en milieu rural qu'en milieu urbain.

Tableau 2.1 : Répartition du nombre total d'enfants mis au monde selon le groupe d'âges des femmes et le milieu de résidence

Groupes d'âges	Urbain			Rural			Ensemble du pays		
	Eff. des femmes	Eff des enfants	Nbre moyen d'enf.	Eff. des femmes	Eff des enfants	Nbre moyen d'enf.	Eff. des femmes	Eff des enfants	Nbre moyen d'enf.
15-19	119730	38343	0,3	226837	158733	0,7	346567	197076	0,6
20-24	98350	124335	1,3	185200	370427	2,0	283550	494762	1,7
25-29	92555	226928	2,5	222438	693470	3,1	314993	920398	2,9
30-34	69889	250770	3,6	168052	702552	4,2	237941	953322	4,0
35-39	53607	244834	4,6	145313	715067	4,9	198920	959901	4,8
40-44	40300	211316	5,2	114649	595912	5,2	154949	807228	5,2
45-49	26743	150623	5,6	87178	467629	5,4	113921	618252	5,4

Pour terminer, il convient de noter que jusqu'à 40 ans, la parité moyenne des femmes rurales est toujours supérieure à celle des citadines (tableau 2.1). L'avantage du milieu urbain sur le milieu rural à 45-49 ans proviendrait des omissions de naissances qui affecteraient plus les femmes rurales que les autres.

Graphique 2.2 : Parités moyennes selon le milieu de résidence



2.3. VARIATIONS DE LA FECONDITE

La descendance atteinte à 50 ans servira d'indicateur de la fécondité dans cette section. On examinera sa variation selon un certain nombre de caractéristiques : la région naturelle de résidence, l'appartenance religieuse, le niveau d'instruction et la situation matrimoniale.

La descendance moyenne est le nombre moyen d'enfants nés vivants selon l'âge de la mère. Le nombre d'enfants nés-vivants recueilli lors du recensement pour estimer la natalité et la fécondité, donne une mesure globale de la fécondité des femmes jusqu'à la date du recensement. Cependant, il ne renseigne pas sur l'échelonnement des naissances, l'histoire génésique des femmes n'ayant pas été prise en considération. Cette analyse consiste à comparer les descendes atteintes à 45-49 ans de différents sous groupes soumis à l'étude.

2.3.1. Région naturelle

La Haute Guinée est une région de forte fécondité avec 5,7 naissances en moyenne par femme à 45-59 ans, soit 0,3 naissance de plus que la moyenne nationale (tableau 2.2). A l'opposé, le niveau le plus faible s'observe en Guinée Forestière avec 5,2 naissances en moyenne. Avec 5,5 enfants, Conakry et la Basse Guinée occupent une position intermédiaire.

Tableau 2.2 : Descendance atteinte selon les caractéristiques démographiques

Caractéristiques	Descendance moyenne à 45-49 ans
Régions naturelles	
Basse Guinée	5,5
Moyenne Guinée	5,4
Haute Guinée	5,7
Guinée Forestière	5,2
Conakry	5,5
Religion	
Musulmane	5,5
Chrétienne	5,3
Autres	5,2
Niveau d'instruction	
Sans niveau	6,0
Primaire	6,1
Secondaire	5,6
Professionnel	4,8
Supérieur	3,3
Situation matrimoniale	
Célibataire	2,0
Mariée/Union	5,6
Veuve	5,1
Divorcée/séparée	4,3

2.3.2. Religion

Il ressort du tableau 2.2 que les femmes musulmanes sont en moyenne plus fécondes que les autres. Leur parité est supérieure à la moyenne nationale. Elles sont suivies des chrétiennes (5,3 enfants). Ces différences refléteraient l'influence des normes véhiculées par ces religions.

Ainsi, comme le montre (Ngarané cité par KABA I, 1997), les tabous en matière de comportement post-partum sont liés à la pratique de certaines religions, notamment (40 jours d'abstinence après l'accouchement) chez les musulmanes. Cette pratique favorise un niveau de fécondité élevé par l'allongement de la durée d'exposition au risque de grossesse.

2.3.3. Niveau d'instruction

La descendance moyenne varie significativement selon le niveau d'instruction des femmes (tableau 2.2). On observe une corrélation négative entre la fécondité et l'instruction. La descendance la plus élevée est atteinte par les femmes du primaire (6,1 enfants en moyenne) alors que les femmes du niveau supérieur ont environ deux fois moins d'enfants (3,3). Par ailleurs, la parité des femmes non instruites est presque identique à celle de leurs congénères du primaire. Ce phénomène montre l'inexistence de différences significatives de comportements procréateurs entre ces deux catégories.

2.3.4. Situation matrimoniale

Le mariage féminin est quasi universel en Guinée. Il se caractérise par sa précocité chez les filles et le remariage quasi systématique des veuves ou des divorcées d'âge fécond. Cela exerce une influence directe sur la fécondité.

Comme attendu, ce sont les femmes mariées (ou en union) ou les veuves qui ont la descendance finale la plus élevée (5,6 enfants et 5,1 respectivement). Les célibataires viennent en dernière position (2 enfants). Ceci confirme le fait que le mariage serait le cadre quasi exclusif de la fécondité en Guinée.

Chapitre III

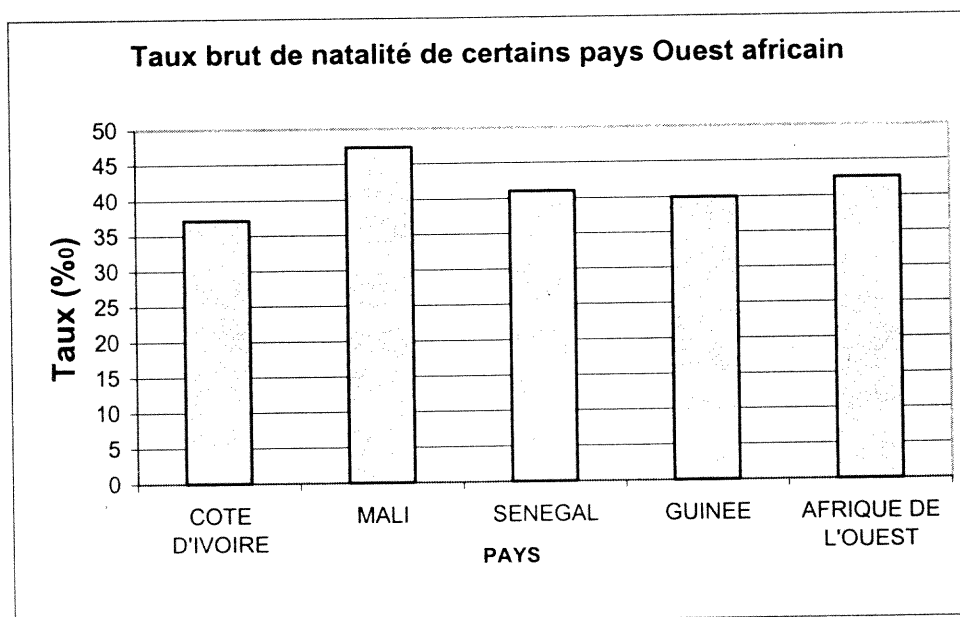
LA FECONDITE DU MOMENT

Ce chapitre a pour but d'évaluer le niveau et d'examiner la structure de la fécondité en Guinée à partir des données des naissances des douze derniers mois qui ont précédé le dénombrement. On y abordera également la fécondité des adolescentes. La fécondité désigne la fréquence des naissances au sein de la population féminine en âge de procréer, tandis que la natalité se réfère à la population totale.

3.1. NATALITE

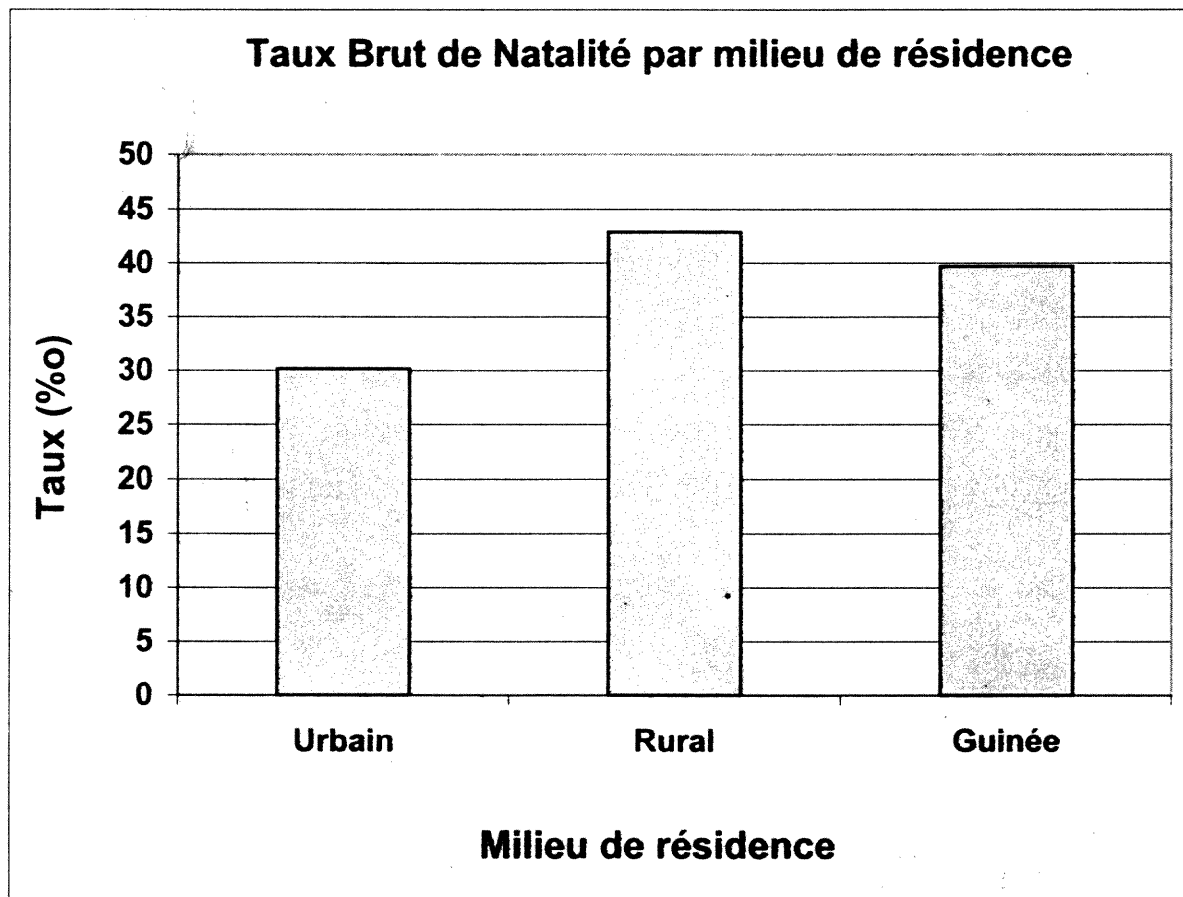
La natalité est mesurée par le taux brut de natalité (TBN) qui représente le nombre annuel moyen de naissances pour 1000 habitants. Il s'élève à 40 pour mille, ce qui place la Guinée à un niveau inférieur à celui d'autres pays de la sous-région (graphique 3.1). Ce taux est en régression par rapport à celui de 1983.

Graphique 3.1: Taux brut de natalité de certains pays (1995)



L'examen des TBN selon le milieu de résidence montre que la natalité en milieu rural (43 pour mille) est supérieure à celle du milieu urbain (30 pour mille) (graphique 3.2). Cet écart s'expliquerait par le poids différentiel des traditions et de la scolarisation selon le milieu de résidence. Il peut aussi être lié à la différence des structures par âge. En effet, à cause de l'influence conjuguée de la structure par âge et de la fécondité sur le taux brut de natalité, il est déconseillé d'utiliser cet indice dans une optique comparative. Pour cette raison, on recourt le plus souvent aux taux de fécondité globale et par âge.

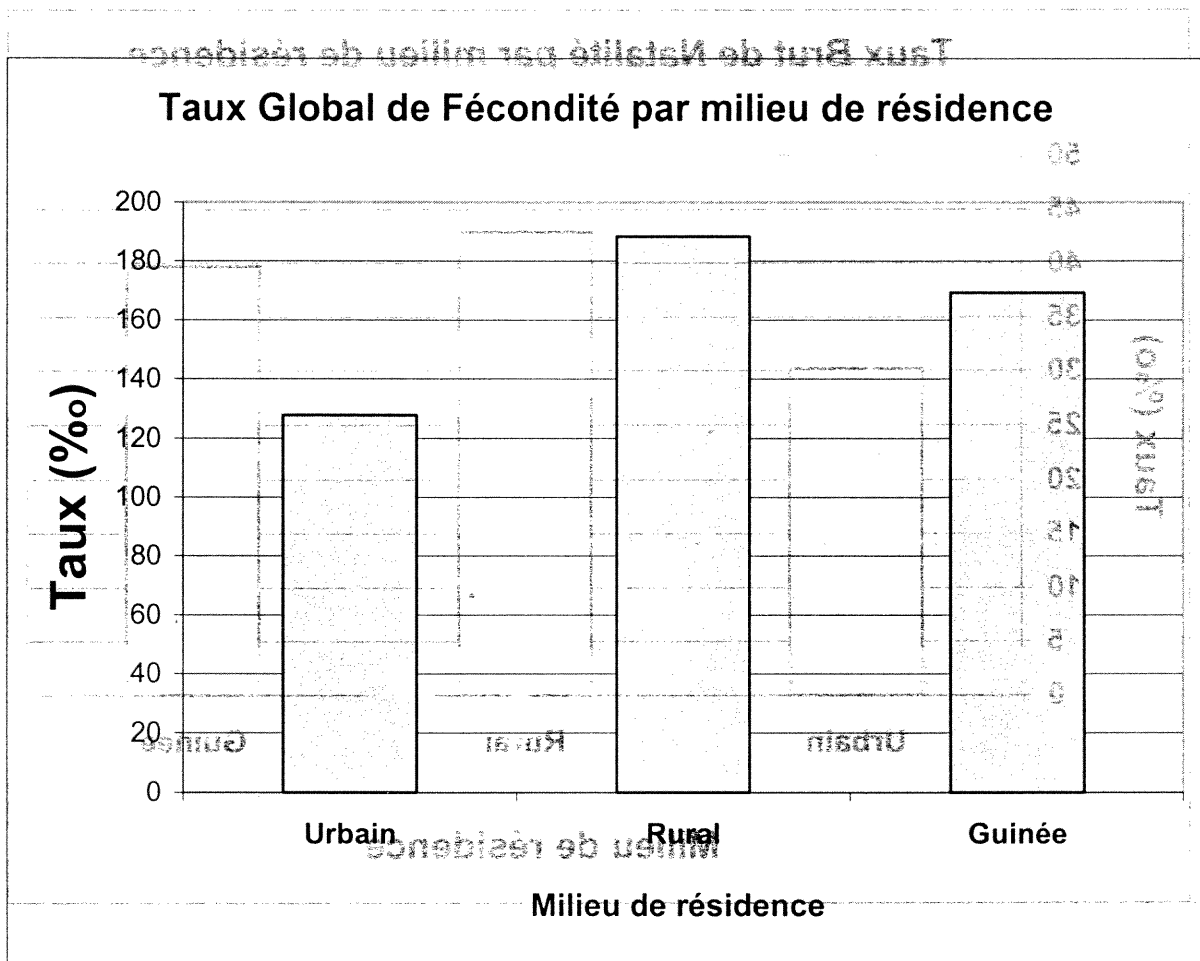
Graphique 3.2: Taux bruts de natalité selon le milieu de résidence



3.2. FECONDITE GLOBALE

Le taux global de fécondité générale (TGFG) est le rapport entre les naissances vivantes et l'effectif des femmes en âge de procréer (15-49 ans). Il est de 170 pour mille (graphique 3.3). En d'autres termes, au cours des douze derniers mois précédant le recensement, 1000 femmes âgées de 15-49 ans ont eu en moyenne 170 naissances. Comme pour la natalité, le TGFG du milieu rural (188 p. mille) est supérieure à celui des villes (128 p. mille). Dans les sociétés à forte fécondité, ce taux peut atteindre 180 p. mille, dans les pays à faible fécondité, il peut descendre jusqu'à 40 p. mille (Tapinos, 1991).

Graphique 3.3: Taux global de fécondité selon le milieu de résidence (p. 1000)



Le recours au taux global de fécondité, ne s'impose dans la comparaison entre deux populations, que lorsque la proportion de femmes en âge de procréer diffère sensiblement d'une population à l'autre, ce qui est rarement le cas. Il existe d'autre part une grande variabilité de la fécondité selon l'âge à l'intérieur de la tranche 15-49 ans.

Pour éliminer l'effet de structure que constitue la répartition par âge des femmes en âge de procréer, on essayera d'analyser les taux de fécondité par âge.

3.3. NIVEAU ET TENDANCE DE LA FECONDITE DU MOMENT

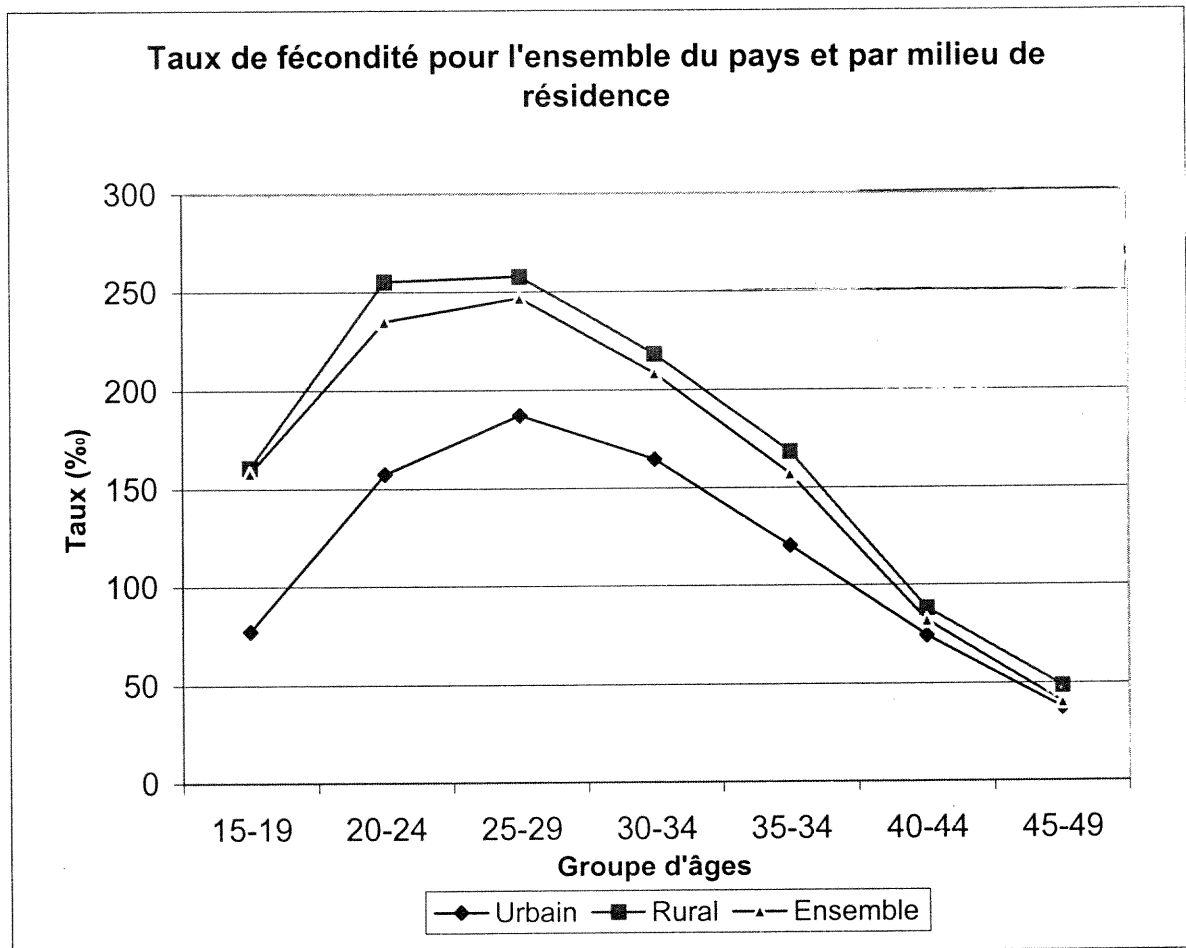
3.3.1. Niveau national

Les chances qu'on les femmes de mettre au monde un enfant né vivant varient en fonction de leur âge. Les taux de fécondité par groupe d'âges (tableau 3.1) sont calculés en rapportant les naissances issues des mères d'un groupe d'âges donné à l'effectif des femmes de ce groupe d'âges.

Tableau 3.1 : Structure des taux de fécondité

Groupes d'âges	Fécondité en 1996					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Taux	F. cumulée	Taux	F. cumulée	Taux	F. cumulée
15-19	77,3	0,4	160,8	0,8	157,9	0,8
20-24	157,3	1,2	255,2	2,1	234,8	2,0
25-29	187,1	2,1	257,6	3,4	246,7	3,2
30-34	164,5	2,9	218,4	4,5	208,5	4,2
35-34	120,3	3,5	168,2	5,3	156,9	5,0
40-44	74,1	3,9	88,0	5,7	81,8	5,4
45-49	37,3	4,1	48,6	6,0	40,2	5,6
ISF	-	4,1	-	6,0	-	5,6

Graphique 3.4 : Taux de fécondité pour l'ensemble du pays et par milieu de résidence (p. mille)



Comme attendu, la fécondité varie selon le groupe d'âges et le milieu de résidence. La courbe des taux de fécondité au niveau national passe par un maximum à 30 ans qui dépasse largement 200 pour mille, décroît ensuite régulièrement jusqu'à 45-49 ans (40,2 pour mille). Autrement dit, les femmes continuent d'accoucher jusqu'à la ménopause, ce qui traduit le faible recours à la contraception moderne. Cela n'est pas sans conséquence sur la santé de la mère et de l'enfant. La distribution des taux de fécondité révèle que les femmes âgées de 30-35 ans contribuent à la fécondité totale pour 61%, contre 25% et 14% respectivement pour les femmes âgées de plus de 35 ans et celles âgées de moins de 20 ans.

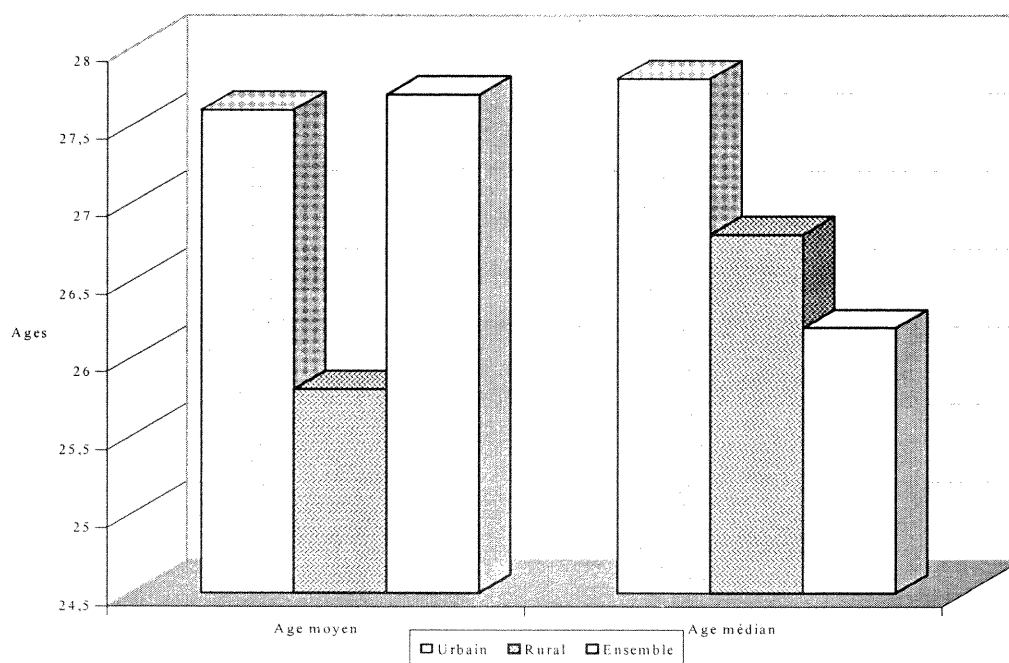
Quant au milieu de résidence, la distribution des taux de fécondité révèle que la fécondité est beaucoup plus précoce en milieu rural qu'en zone urbaine. Les femmes de 15-19 ans contribuent à la fécondité à plus de 13% en milieu rural, et pour 9,8% en zone urbaine.

Le calendrier de la fécondité en milieu rural semble plus jeune que celui de la zone urbaine (ce que le montre les âges moyens à la maternité). En ville, cet âge est de 27,8 ans contre 27,6 ans en zone rurale. Cet écart est beaucoup marqué lorsqu'on considère l'âge médian 26,8 ans contre 25,8 ans (graphique 3.5). la moitié des naissances en milieu rural survient donc avant l'âge de 26 ans.

Tableau 3.2 : Calendrier de la procréation en Guinée

Milieu de résidence	Age moyen	Age médian
Urbain	27,8	26,8
Rural	27,6	25,8
Ensemble	27,7	26,2

Graphique 3.5 : Calendrier de la fécondité



La somme des taux de fécondité par âge (indice synthétique de fécondité ISF) donne l'intensité de la fécondité du moment. Cet indice représente « le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une femme tout au long de sa vie féconde si elle subissait les taux de fécondité par âge observés au moment du recensement » (Nations Unies, 1983). Ainsi donc en Guinée, une femme aurait en moyenne 5,6 enfants à la fin de sa vie féconde. L'ISF est plus élevé en zone rurale (6 enfants) qu'en milieu urbain (4 enfants).

Afin d'estimer le nombre de filles qui pourrait remplacer leurs mères dans la procréation future en l'absence de mortalité, on recourt au taux brut de reproduction (TBR) du moment, qui est égal à l'indice synthétique de fécondité multiplié par le taux de féminité des naissances. Ce taux s'élève à 2,7 ; il représente le nombre moyen de filles qu'une femme guinéenne mettrait au monde durant sa vie féconde. Si l'on tient compte de l'effet de la mortalité, on obtient le taux net de reproduction nette (TNR), qui désigne le nombre de filles qui remplaceraient effectivement leurs mères ; il est de 2,1.

3.3.2. Variations régionales de la fécondité du moment

Le niveau de fécondité observé pour l'ensemble du pays cache des disparités. Cette variation de la fécondité au niveau régional est étudiée à travers les taux de fécondité par âge et l'indice synthétique de fécondité.

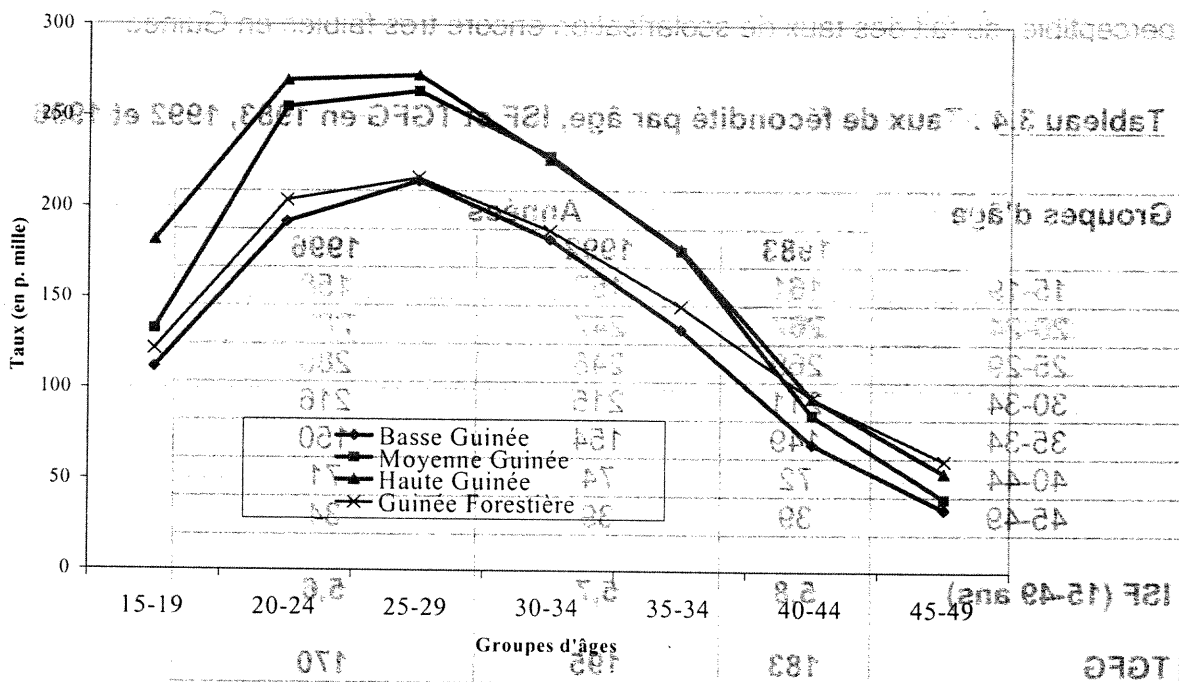
La Moyenne Guinée et la Haute Guinée enregistrent des ISF (5,9 et 6,5 respectivement) supérieurs à la moyenne du pays 5,6. La Basse Guinée et la Guinée Forestière sont en dessous avec respectivement 4,7 et 5,2 enfants en moyenne (tableau 3.3)

Tableau 3.3 : Structure de la fécondité du moment

Groupes d'âges	Basse Guinée		Moyenne Guinée		Haute Guinée		Guinée Forestière	
	Taux	F. cumulée	Taux	F. cumulée	Taux	F. cumulée	Taux	F. cumulée
15-19	111,6	0,6	132,6	0,7	182,0	0,9	121,6	0,6
20-24	192,2	1,5	255,0	1,9	269,6	2,3	203,9	1,6
25-29	214,5	2,6	263,6	3,3	272,5	3,6	216,3	2,7
30-34	182,6	3,5	227,9	4,4	226,2	4,8	187,5	3,6
35-34	133,0	4,2	176,3	5,3	177,6	5,6	145,7	4,4
40-44	70,1	4,5	86,0	5,7	95,4	6,1	95,4	4,9
45-49	34,8	4,7	40,6	5,9	54,5	6,4	61,3	5,2
ISF	-	4,7	-	5,9	-	6,4	-	5,2

La comparaison des données de l'EDS de 1992 avec celles des recensements de 1983 et 1996 montre la quasi-stabilité de la fécondité. L'indice synthétique de fécondité n'aurait connu d'une légère baisse, passant de 5,8 en 1983 à 5,6 en 1996. La contribution des adolescentes aux naissances totales est plus élevée en Haute Guinée (14%) qu'ailleurs. Pour ce qui est de la fécondité des femmes de plus de 35 ans, elle est plus importante en Guinée Forestière (15,4%), suivie de la haute Guinée (12,5%). Autrement dit, la fécondité est plus précoce en Haute Guinée que dans les autres régions, et plus tardive en Guinée Forestière.

Graphique 3.6 : Taux de fécondité par groupe d'âge selon la région naturelle



La stabilité de l'intensité de la fécondité en Basse Guinée par rapport à la Haute s'est accompagnée d'un vieillissement du calendrier où l'âge moyen à la procréation s'est accru d'un an, passant de 28,2 ans en 1983 à 29,5 ans en 1996. Ce vieillissement du calendrier de la fécondité est surtout la conséquence de l'augmentation de l'âge au mariage des femmes de la Basse Guinée par rapport à celles de la Haute qui est passé de 16 à 19 ans. Le raccourcissement de la durée d'identité post-partum chez les femmes de la Haute Guinée explique en grande partie le niveau de fécondité observé dans cette région (KABA I, 1997).

3.3.3. Evolution de la fécondité

La comparaison des données de l'EDS de 1992 avec celles des recensements de 1983 et 1996 montre la quasi-stabilité de la fécondité. L'indice synthétique de fécondité n'aurait connu qu'une légère baisse, passant de 5,8 en 1983 à 5,6 en 1996.

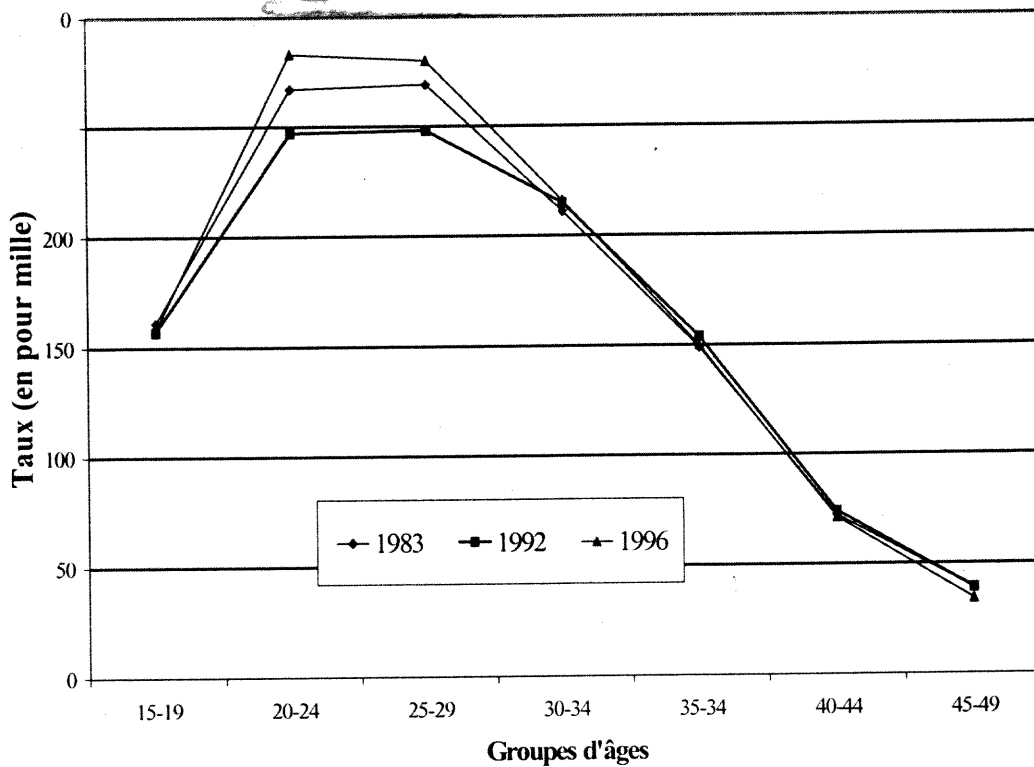
Quant aux taux de fécondité par âge (graphique 3.6), ils présentent des profils presque identiques ; ce qui dénote la constance du calendrier de la fécondité durant cette période. Cela montre également la faible prévalence de la contraception moderne. Lorsqu'ils y recourent, les couples visent beaucoup plus l'espacement que la limitation des naissances. De plus, l'influence de l'instruction n'est pas encore perceptible, du fait des taux de scolarisation encore très faibles en Guinée.

Tableau 3.4 : Taux de fécondité par âge, ISF et TGFG en 1983, 1992 et 1996

Groupes d'âge	Années		
	1983	1992	1996
15-19	161	157	158
20-24	267	247	283
25-29	269	248	280
30-34	211	215	216
35-34	149	154	150
40-44	72	74	71
45-49	39	39	34
ISF (15-49 ans)	5,8	5,7	5,6
TGFG	183	195	170

Source : RGPH-1983, EDS-1992 et RGPH-1996

Graphique 3.7 ; Taux de fécondité par âge selon trois sources



La fécondité est déterminée par des variables intermédiaires, au travers desquelles s'exerce l'influence de divers facteurs. Cette section a pour objet, d'identifier les variables qui discriminent la fécondité. D'ores et déjà, il faut retenir que les variations différentielles de la fécondité qu'on observe selon ces variables ne sont pas mécaniques, i.e. n'implique pas nécessairement une relation de cause à effet. En dehors de la région, quatre autres variables retiendront l'attention pour l'analyse différentielle de la fécondité. Il s'agit des variables suivantes : la variation selon la préfecture, la religion, le niveau d'instruction et la situation matrimoniale.

3.3.4. Variation selon les préfectures

La fécondité varie sensiblement selon les préfectures : la descendance à 45-49 ans varie de 4,1 enfants à Kouroussa à 6,3 enfants à Mandiana ; l'ISF varie de 3,3 à Conakry à 6,8 à Dinguiraye (tableau 3.5). L'examen de la descendance finale, tout comme celui de l'indice synthétique de fécondité, fait ressortir trois catégories de préfectures : celles à fécondité élevée, celles à fécondité modérée et celles à fécondité relativement faible. Toutefois selon l'indice utilisé, la classification des préfectures varie, car l'ISF et la parité finale ne portent pas sur la même réalité : le premier mesure le comportement conjoncturel (transversal) et le second, le comportement longitudinal². Pour que les deux indicateurs fournissent le même classement, l'intensité et le calendrier de la fécondité doivent être stationnaire. On privilégie ici la parité finale qui mesure le comportement générationnel.

En considérant la descendance finale, dix préfectures figurent dans la première catégorie (fécondité élevée) : Mandiana (6,3), Kankan (6,0), Boffa (5,9), Coyah (5,9), Dabola (5,8), Doubréka (5,8), Fria (5,8), Siguiri (5,8), Mali (5,7) et Tougué (5,7). Le groupe à fécondité modérée (proche de la moyenne nationale) est composé de quinze préfectures : Dalaba (5,6), Boké (5,5), Conakry (5,5), Gueckédou (5,5), Koubia (5,5), Lelouma (5,5), Dinguiraye (5,4), Gaoual (5,4), N'Zérékoré (5,4), Téliélé (5,4), Forékariah (5,3), Kindia (5,3), Labe (5,3) et Lola (5,3). Les huit préfectures restantes ont une descendance finale inférieure ou égale à 5 enfants.

L'on ne doit pas s'étonner ici de ces valeurs assez élevées du calendrier (âges moyens à la maternité) pour des populations où l'entrée en vie féconde est précoce, car elles traduisent beaucoup plus l'étalement de la fécondité sur toute la vie féconde de la femme.

² Considérées comme préfectures à fécondité élevée en considérant l'ISF, Dalaba, Dinguiraye, Kérouané et Mamou se retrouvent dans la catégorie à fécondité modérée lorsqu'on se base sur la descendance.

Tableau 3.5 : Indicateurs de fécondité par préfectures

Préfectures	Descendance finale à 50 ans	Âges moyens à la maternité	Indice synthétique de fécondité
Beyla	5,0	27,4	4,5
Boffa	5,9	27,2	4,9
Boké	5,5	27,1	4,2
Conakry	5,5	27,5	3,3
Coyah	5,9	28,1	5,1
Dabola	5,8	27,8	5,8
Dalaba	5,6	29,7	6,1
Dinguiraye	5,4	27,1	6,8
Dubréka	5,8	27,0	6,3
Faranah	4,7	27,9	4,7
Forékariah	5,3	27,6	5,4
Fria	5,8	27,4	4,3
Gaoual	5,4	26,9	5,2
Gueckédou	5,5	27,9	4,7
Kankan	6,0	27,6	5,3
Kérouané	5,3	26,8	6,1
Kindia	5,3	27,3	4,8
Kissidougou	5,0	28,0	5,0
Koubia	5,5	28,8	5,6
Koundara	5,1	27,3	4,9
Kouroussa	4,1	27,9	6,2
Labe	5,3	28,9	4,6
Lelouma	5,5	29,1	5,8
Lola	5,3	28,6	4,8
Macenta	4,8	28,3	4,3
Mali	5,7	28,5	5,6
Mamou	5,0	28,7	6,0
Mandiana	6,3	26,5	5,8
N'Zérékoré	5,4	27,9	4,5
Pita	5,2	29,0	4,5
Siguiri	5,8	26,8	5,9
Télimélé	5,4	27,2	5,4
Tougué	5,7	28,8	5,7
Yomou	4,8	28,5	4,9
Ensemble du pays	5,4	27,7	5,6

Contrairement à ce qu'on pouvait attendre, il n'existe pas, à quelques exceptions près, de lien entre le niveau de fécondité et l'âge moyen à la maternité. Cela dénote une mauvaise qualité dans la déclaration des naissances et/ou l'âge des femmes.

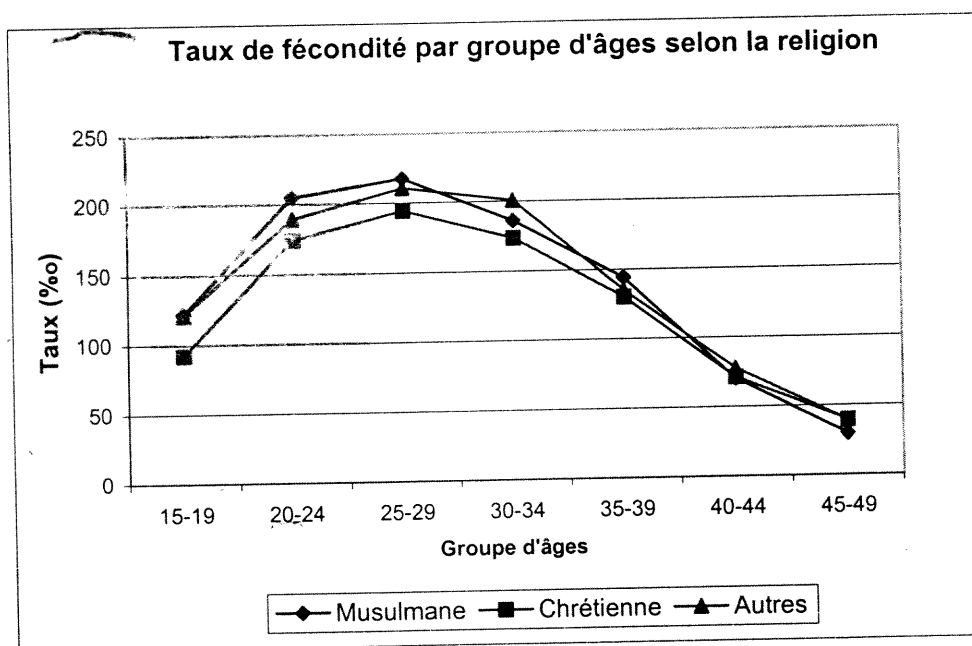
3.3.5. Religion

Les courbes des taux de fécondité par âge selon la religion présentent presque la même allure ; ce qui permet de penser qu'il n'existe pas de différence de calendrier significative selon la religion.

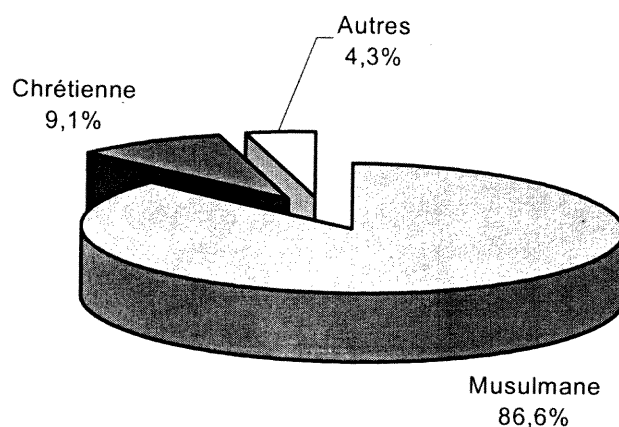
Concernant l'intensité, l'indice synthétique de fécondité montre que les femmes musulmanes sont les plus fécondes et les chrétiennes les moins fécondes. Ainsi, le niveau élevée de fécondité du pays s'explique en grande partie par la prépondérance des musulmanes parmi les femmes en âge de procréer (87%).

Les différences de fécondité selon l'appartenance religieuse s'expliquent par l'attitude moraliste de certaines religions. Il peut s'agir aussi des comportements post-partum. Ainsi, les tabous en matière de comportement post-partum sont liés à la pratique de certaines religions, notamment l'islam qui admet 40 jours d'abstinence seulement après l'accouchement, favorise un niveau de fécondité élevé par l'allongement de la durée d'exposition de la femme au risque de grossesse.

Graphique 3.8: Taux de fécondité par groupe d'âges selon la religion



Pourcentage de femmes (15-49 ans) par religion



3.3.6. Niveau d'instruction

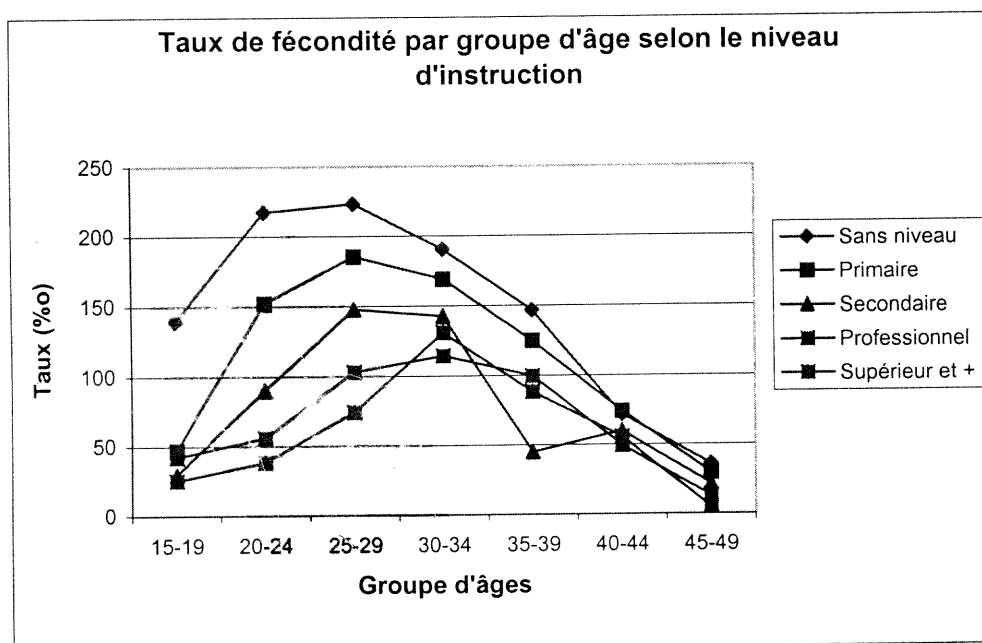
Les courbes des taux de fécondité par âge selon le niveau d'instruction des femmes montrent d'importantes divergences entre, d'une part, les femmes non instruites, du primaire et du secondaire, et d'autre part, celles du cycle professionnel et du supérieur (graphique 3.9). Dans le premier groupe, les courbes ont une allure quasi classique, avec un maximum à 25-29 ans, suivi d'une baisse régulière jusqu'à 50 ans. Toutefois, la fécondité est beaucoup plus précoce chez les femmes non instruites.

Le deuxième groupe se caractérise par une fécondité tardive, avec un maximum à 30-34 ans. Il existe néanmoins une différence de schéma entre femmes du supérieur et celles du cycle professionnel. Les premières ont une fécondité beaucoup plus concentrées, alors que chez les autres, elle est plus étalée. Autrement dit, les femmes du supérieur commencent à avoir les enfants plus tard et arrêtent plus tôt. On observe l'inverse chez les autres. Si le report de la fécondité dû à la scolarité peut être évoquée pour justifier le caractère tardif de la fécondité des femmes du niveau

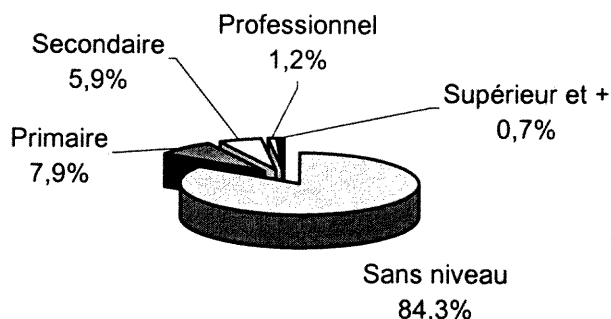
supérieur et du cycle professionnel, la connaissance des risques liés aux grossesses tardives (après 40 ans) pourrait justifier le faible niveau de fécondité chez les femmes du niveau supérieur à ces âges.

La scolarisation ne peut avoir un impact négatif significatif sur la fécondité dans un pays que si un nombre important de femmes atteint au moins le niveau d'études secondaires. Ce n'est pas le cas de la Guinée où seulement 5,9% des femmes en âges de procréer ont ce niveau. Le Gouvernement et les partenaires au développement doivent intensifier leurs efforts en matière de la scolarisation des filles s'il cherchent à faire baisser le niveau actuel de la fécondité. Ceci rejoint donc les constats faits dans d'autres pays sur la relation entre l'instruction et la fécondité par l'intermédiaire de la nuptialité.

Graphique 3.9: Taux de fécondité par groupe d'âges selon le niveau d'instruction des femmes.



Pourcentage de femmes (15-49 ans) par Niveau d'instruction



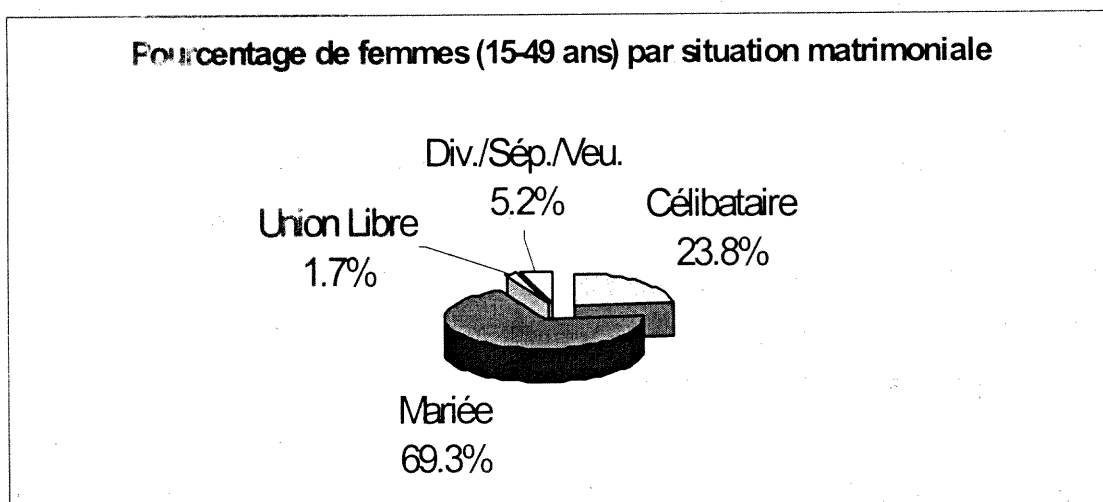
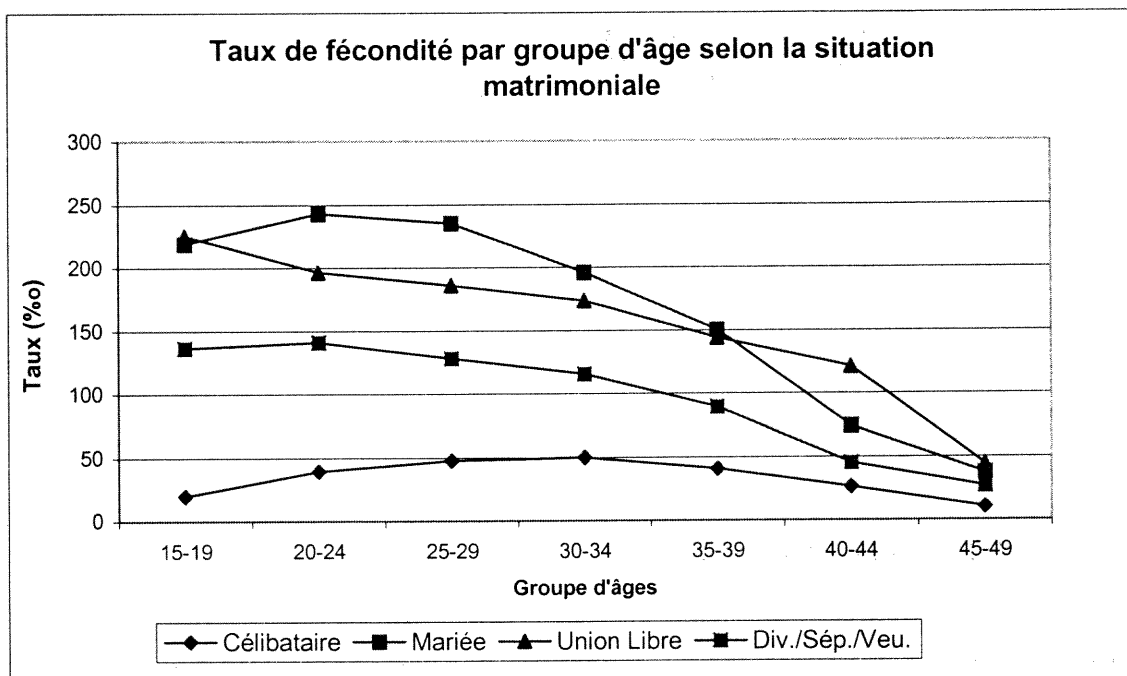
3.3.7. Situation matrimoniale

La situation matrimoniale permet de distinguer les femmes selon cinq modalités : célibataires, mariées/union libres, divorcées, séparées et veuves. Pour éviter les effets des petits nombres liés aux effectifs des femmes de certaines modalités, les trois dernières modalités ont été regroupées.

L'examen des trois courbes montre que la fécondité des femmes mariées ou en union libre et celle des divorcées/séparées/veuves suivent pratiquement le même schéma par âge (graphique 3.9). La seule différence notable concerne la fécondité des célibataires qui tout en étant très faible, est étalée. L'écart considérable existant entre d'une part la courbe des femmes mariées et divorcées/séparées/veuves et d'autre part celle des célibataires suggère que le mariage demeure le lieu de la reproduction par excellence en Guinée. Il s'agit ici à n'en pas douter d'un effet de la prédominance de l'Islam dans le pays.

L'indice synthétique de fécondité est aussi un élément de discernement de cette fécondité selon la situation matrimoniale. Les mariées et celles en union libre ont une plus grande fécondité avec respectivement 5,8 enfants et 5,5 enfants. Elles représentent 71 % des femmes en âge de procréer, contre 23,8 % de célibataires et seulement 5,2 % de divorcées, séparées et veuves.

Graphique 3.10: Taux de fécondité par groupe d'âges selon la situation matrimoniale des femmes.



3.3.8. Fécondité des adolescents

La fécondité des adolescentes se définit comme la fréquence des naissances vivantes parmi des jeunes filles et jeunes femmes (12-19 ans). Cette catégorie de population concernée par cette fécondité était évaluée à 30% des femmes en âge de procréer. La nature des données disponibles ne permet pas de calculer les indicateurs de mesure globale. Néanmoins, par analogie à ces indices (globaux et synthétiques), on essaiera de calculer certains indices et indicateurs relatifs aux données disponibles. On déterminera donc les taux de fécondité spécifiques par âge, la contribution à la natalité et à la fécondité générale.

3.3.8.1. Parités et taux de fécondité par âge

L'évolution de la parité et des taux de fécondité selon l'âge montre que la fécondité des filles n'est pas significative avant 15 ans. Elle ne prend de l'ampleur qu'à partir de cet âge (tableau 3.6). A 19 ans, une fille a en moyenne pratiquement un enfant. Cette valeur confirme la forte fécondité des adolescentes déjà évoquée. Ce phénomène s'explique par la persistance des pratiques matrimoniales traditionnelles favorables au mariage précoce des filles. Cela nécessite la mise en place ou le renforcement de programmes d'éducation à la vie familiale et sexuelle en direction des jeunes.

Par ailleurs, la comparaison urbain-rural montre que les adolescentes du milieu rural sont de loin plus fécondes que leurs congénères des villes (0,5 enfant contre 0,2). Autrement dit, les pratiques évoquées précédemment touchent beaucoup plus les campagnes que le milieu urbain.

Comme attendu, la scolarisation des filles retarde leur entrée dans la vie féconde. En effet, la parité des filles non instruites est 5 fois plus élevée que celle des filles scolarisées. Cela est aussi confirmé par les taux de fécondité (tableau 3.7).

Tableau 3.6 : Répartition des adolescentes selon l'âge, le nombre total d'enfants mis au monde et les naissances des 12 derniers mois précédant le recensement

Ages	Effectif des Adolescentes	Enfants mis au monde		Naissances des 12 Derniers mois	
		Effectif	Parié	Effectif	Fréquence (%)
12	82.656	2.378	0,029	202	2,4
13	62.790	2.156	0,034	300	4,8
14	61.395	3.350	0,055	689	11,2
15	70.300	10.350	0,147	2.887	41,0
16	63.435	18.301	0,289	4.919	77,5
17	67.390	34.905	0,518	8.414	124,9
18	95.864	83.200	0,868	16.657	173,8
19	49.578	47.733	0,963	8.303	167,5
Total	553.408	201.756	0,365	42.371	0,6

Tableau 3.7 : Variation de la parité et des taux de fécondité par âge selon le milieu de résidence et le niveau d'instruction

Caractéristiques	Nombre moyen d'enfants	Taux de fécondité
Milieu de résidence		
Urbain	0,2	42,9
Rural	0,5	94,7
Niveau d'instruction		
Sans niveau	0,5	95,5
Primaire	0,1	16,8
Secondaire	0,1	24,5

3.3.8.2. Contribution à la natalité et à la fécondité

Les adolescentes qui représentent un peu plus de 30% de l'effectif des femmes en âge de procréer (12-49 ans), contribuent pour un peu plus de 16% à la natalité (soit 116 naissances par jour) et pour 13% à la fécondité des femmes en Guinée (tableau 3.8).

Tableau 3.8 : Contribution (en %) des adolescentes à la fécondité et à la natalité

Milieu de résidence	Contribution à la fécondité	Contribution à la natalité
Urbain	9,0	14,8
Rural	14,0	17,1
Ensemble du pays	13,0	16,4

3.4. INFECONDITE EN GUINEE

Cette section a pour but d'évaluer le niveau de l'infécondité parmi les femmes d'au moins 15 ans. Il examine également la variation de ce phénomène selon le milieu et la région de résidence.

3.4.1. Définition de l'infécondité.

On entend par infécondité, l'absence de naissance vivante chez une femme ou un homme (infécondité primaire) au cours d'une période de temps donné. Elle peut résulter d'une incapacité de concevoir pour la femme (stérilité féminine) ou de féconder pour l'homme (stérilité masculine). Elle peut aussi être due à la mortalité fœtale (fausses couches, avortements et mort-nés³) ou du fait, pour une femme, de ne pas être exposée au risque de grossesse. Les analyses qui suivent portent sur l'infécondité primaire chez les femmes guinéennes en âge de procréer (15-49 ans).

3.4.2. Estimation des niveaux de l'infécondité

En Guinée, 15,6% de femmes âgées de 15 ans et plus n'ont jamais eu de naissances vivantes. Cette proportion varie de 13% en milieu rurale à 23,6% en milieu urbain (tableau 3.9). Au niveau des régions, l'infécondité affecterait beaucoup moins la Moyenne Guinée (4,7%) et beaucoup plus la Basse Guinée (6,4%) (tableau 3.10).

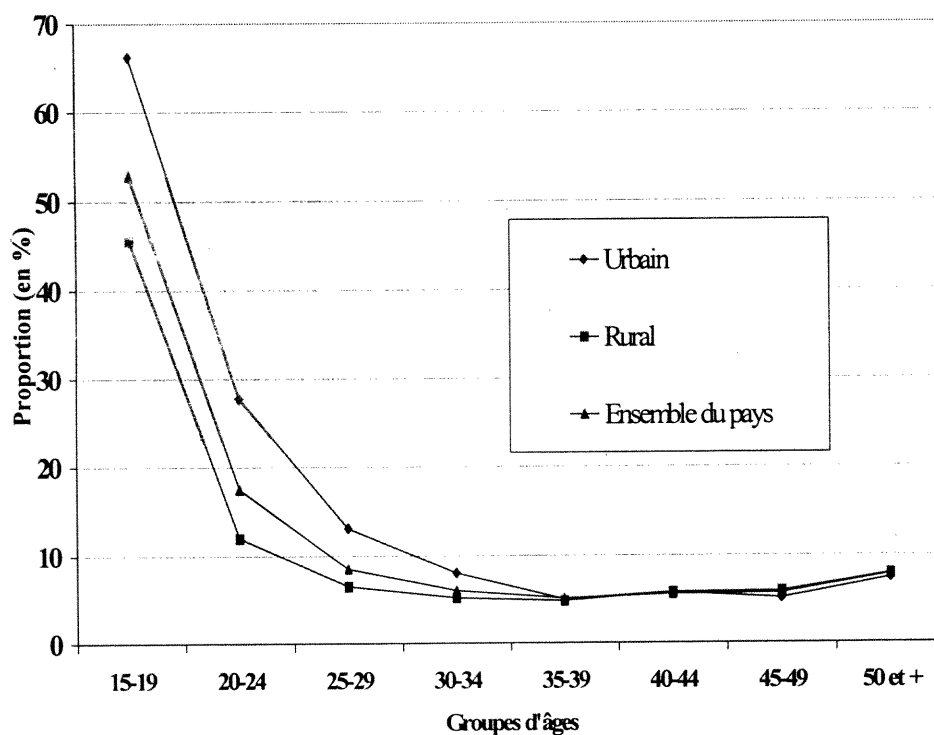
³ Notons que l'OMS définit la mort fœtale par « le décès d'un produit de conception, lorsque ce décès survient avant l'expulsion ou l'extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la nature de la gestation » (WHO, 1950 cité par Evina A., 1990).

Comme attendu, l'infécondité diminue selon l'âge des femmes, quel que soit le milieu de résidence. A partir de 30 ans, presque toutes les femmes ont eu au moins une naissance vivante.

Tableau 3.9 : Proportion (%) des femmes n'ayant jamais eu des naissances vivantes selon le groupe d'âge par milieu de résidence

Groupes d'âges	Urbain	Rural	Ensemble du pays
15-19	66,2	45,6	52,8
20-24	27,7	12,0	17,5
25-29	13,1	6,5	8,5
30-34	8,0	5,2	6,0
35-39	5,0	4,8	5,1
40-44	5,8	5,8	5,6
45-49	5,1	5,9	5,7
50 et +	7,4	7,9	7,8
Total	23,6	13,1	15,6

Graphique 3.12 : Proportions (%) de femmes n'ayant jamais eu d'enfants nés vivants



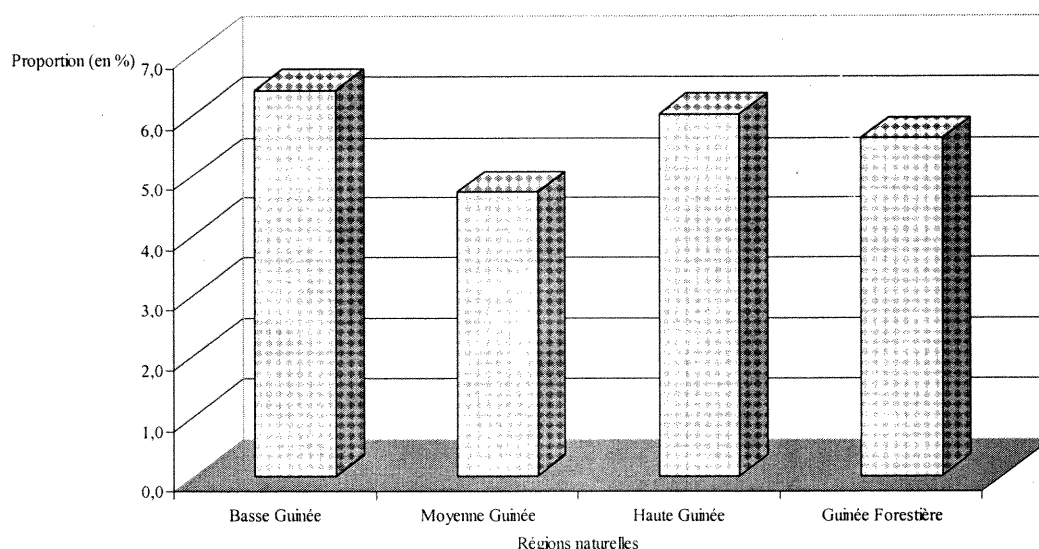
Du point de vue de la variation régionale de l'infécondité, on observe une proportion plus grande de femmes infécondes en Basse Guinée avec respectivement 6,4% des femmes de 45-49 ans et 9% chez celles âgées de 50 ans et plus. Ensuite vient la Haute Guinée avec 6% et 8% respectivement chez les femmes de 45-1-49 ans et 50 ans et plus. Le Fouta dispose de la plus faible proportion de femmes infécondes âgées de 45-49 ans (4,7%), tandis que la Forêt reste la région la moins touchée au niveau des femmes de 50 ans et plus (6,7%).

Tableau 3.10 : Proportion des femmes de 45-49 ans n'ayant jamais eu de naissances vivantes selon le groupe d'âge par région naturelle.

Régions naturelles	Proportion (%)
Basse Guinée*	6,4
Moyenne Guinée	4,7
Haute Guinée	6,0
Guinée Forestière	5,6
Ensemble du pays	5,7

* Y compris la ville de Conakry

Graphique 3.12 : Proportions (%) des femmes de 45-49 ans sans enfants nés vivants



CONCLUSION

L'objectif de ce rapport était de présenter les résultats sur les niveaux et tendances de la fécondité réalisée, de la fécondité du moment (naissances des 12 derniers mois) et de l'infécondité en Guinée. L'évaluation des données sur la natalité et la fécondité a révélée un sous-enregistrement des naissances des douze derniers mois survenues avant le recensement du fait essentiellement de la mauvaise appréciation de la période de référence (effets de télescopage).

La descendance moyenne à 50 ans des femmes guinéennes a peu changé entre 1983 et 1996. A 45-49 ans, le niveau de fécondité est de 5,4 enfants en moyenne par femme pour l'ensemble du pays, avec 5,6 enfants en milieu urbain et 5,4 enfants en milieu rural.

Les différents indicateurs de la fécondité du moment calculés dans ce chapitre montrent que :

- les femmes commencent leur maternité à un âge précoce et continuent de procréer jusqu'à la fin de la période reproductive ;
- la fécondité demeure relativement élevée ;
- le remplacement des femmes par leurs filles est largement assuré et constituerait un potentiel pour une fécondité élevée dans le futur ;
- la procréation se déroule de façon presque exclusive au sein du mariage ou des unions.

Les données révèlent par ailleurs l'importance relative de l'infécondité en Guinée (15,6%). Ce phénomène concerne en grande partie les citadines et les femmes instruites.

Au regard des résultats obtenus, un certain nombre d'actions devraient être menées afin de promouvoir la maîtrise de la fécondité en Guinée . On pourrait ainsi recommander :

- la mise ne place d'un système d'information sur la santé de la reproduction susceptible de servir d'outil à prise de décision dans ce domaine ;
- la réalisation d'études approfondies sur la fécondité et ses différentes composantes ;
- l'intensification et la diversification des activités de sensibilisation, d'information et d'éducation en matière de santé de la reproduction, plus particulièrement en direction des adolescentes ;
- le renforcement des capacités institutionnelles dans le domaine de la collecte et de l'analyse des données démographiques et sociales, par la formation d'un nombre suffisant de cadres.

BIBLIOGRAPHIE

- Ali O. et al. (1995), Famille dans la société guinéenne, Rapport national
- Bureau National du Recensement (1996), *Manuel de l'agent recenseur du, RGPH-96.DOC.3*
- Cadwell J. et al. (1987), 'The cultural context of heigh fertility and analytic' Fram Work, economic Developpment and Cultural chang, Vol IV, N° 3.
- Camara J. R. (1997), *Fécondité des adolescentes en Guinée : Recherche des facteurs.*
- Charbit et al. (1985) , Nuptialité et fécondité au Sénégal 'Travaux et Document' Presse Universitaire de France
- Direction Nationale de la statistique et de l'Informatique, *Rapport national du Recensement général de la population et de l'habitat, 1989.*
- Direction Nationale de la statistique et de l'Informatique, *Rapport national de la Guinée (DRAFT) sur Enquête Migration-Urbanisation en Afrique de l'Ouest 1996.*
- Gendreau F. (1993), *La population de l'Afrique, manuel de démographie*
- Kaba I. (1997), Un essai d'explication de la variation régionale des niveau de fécondité en Guinée, Mémoire DESSD IFORD, Yaoundé, CAMEROUN
- Locoh Th. (1995), Familles africaines, Population et qualité de vie' Les dossiers du CEPED N31 Paris
- Nation Unies (1958), Dictionnaire démographique multilingue' Volume Français, Paris
- Nations Unies, MANUEL X, Techniques indirectes d'estimation démographique.
- Direction Nationale de la Statistique, Rapport national (1994), Enquête Démographique et de santé GUINEE, EDS-Guinée 92
- Unité de Population (1992), Document de politique de population en République de Guinée.
- Wakam J. (1992), De la pertinence des théories « Economicistes » de la fécondité dans le contexte Socio-culturel Camerounais et ' Négro-Africain' Thèse de Doctorat de démographie, UCL, Cabay, Librairie -Editeur, LOUVAIN-LA-NEUVE

ANNEXES

ANNEXE I : (Fécondité réalisé)

Tableau 1 : Nombre moyen d'enfants mis au monde selon le groupe d'âge des femmes et le milieu de résidence

Groupe d'âges	Ensemble Guinée	Urbain	Rural
	Nbre. Moyen d'enft.	Nbre. Moyen d'enft.	Nbre. Moyen d'enft.
15-19	0.6	0.3	0.7
20-24	1.8	1.3	2.0
25-29	2.9	2.5	3.1
30-34	4.0	3.6	4.2
35-39	4.8	4.6	4.9
40-44	5.2	5.3	5.2
45-49	5.4	5.6	5.4

Source : RGPH-96

Tableau 2 : Nombre moyen d'enfants mis au monde selon le groupe d'âge des femmes et la région de résidence

Groupe d'âges	Conakry	B-Guinée	M-Guinée	H-Guinée	G-Forestière
15-19	0.3	0.7	0.5	0.8	0.6
20-24	1.1	1.9	1.8	2.2	1.8
25-29	2.2	3.1	2.9	3.4	2.9
30-34	3.3	4.2	4.0	4.5	3.9
35-39	4.3	5.0	4.8	5.2	4.7
40-44	5.0	5.3	5.1	5.5	5.1
45-49	5.5	5.5	5.4	5.7	5.2

Source : RGPH-96

Tableau 3 : Nombre moyen d'enfants mis au monde selon le groupe d'âge des femmes et l'appartenance religieuse

Groupe d'âges	Musulmane	Chrétienne	Autres
15-19	0.6	0.5	0.7
20-24	1.8	1.6	1.8
25-29	3.0	2.7	2.9
30-34	4.0	3.8	3.9
35-39	4.9	4.6	4.6
40-44	5.2	5.1	5.1
45-49	5.5	5.3	5.2

Source : RGPH-96

Tableau 4 : Nombre moyen d'enfants mis au monde selon le groupe d'âge des femmes, l'appartenance religieuse et le milieu de résidence

Groupe d'âges	Musulmane		Chrétienne		Autres	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
15-19	0.3	0.7	0.3	0.6	0.5	0.7
20-24	1.3	2.1	1.1	1.8	1.7	1.8
25-29	2.5	3.2	2.2	2.9	2.9	2.9
30-34	3.6	4.2	3.3	4.0	3.7	3.9
35-39	4.6	4.9	4.2	4.8	4.3	4.6
40-44	5.3	5.2	4.8	5.2	5.2	5.0
45-49	5.7	5.4	5.0	5.4	5.1	5.2

Source : RGPH-96

Tableau 5 : Nombre moyen d'enfants mis au monde selon le groupe d'âge des femmes et le niveau d'instruction

Groupe d'âges	Sans niveau	Primaire	Secondaire	Professionnel	Supérieur +
15-19	0.7	0.2	0.1	0.3	0.5
20-24	1.9	1.3	0.7	0.5	0.3
25-29	3.1	2.4	1.9	1.0	0.7
30-34	4.1	3.7	3.1	2.1	1.7
35-39	4.9	4.9	4.3	3.4	2.9
40-44	5.3	5.7	5.3	4.4	3.5
45-49	6.0	6.1	5.6	4.8	3.3

Source : RGPH-96

Tableau 6 : Nombre moyen d'enfants mis au monde selon le groupe d'âge des femmes et le niveau d'instruction

Groupe d'âges	Sans niveau		Primaire		Secondaire		Professionnel		Supérieur	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
15-19	0.5	0.8	0.2	0.3	0.1	0.2	0.3	0.4	0.2	1.7
20-24	1.6	2.1	1.1	1.7	0.6	1.2	0.5	0.7	0.2	0.6
25-29	2.7	3.2	2.2	2.9	1.8	2.5	1.0	1.3	0.7	1.4
30-34	3.9	4.2	3.5	4.2	2.9	3.8	2.1	2.6	1.7	2.4
35-39	4.9	4.9	4.7	5.3	4.2	4.9	3.4	4.0	2.8	3.6
40-44	5.5	5.2	5.5	5.9	5.2	5.6	4.4	4.9	3.4	4.2
45-49	5.7	5.4	6.2	6.0	5.6	5.9	4.8	4.9	3.2	4.3

Tableau 7 Nombre moyen d'enfants mis au monde selon le groupe d'âge des femmes et le statut matrimonial

Groupe D'âges	Célibataire	Mariée/U. Libre	Veuve	Div/Sep.
15-19	0.1	1.1	1.8	0.9
20-24	0.4	2.1	2.3	1.6
25-29	0.7	3.2	3.2	2.3
30-34	1.0	4.2	4.0	3.0
35-39	1.4	5.0	4.7	3.7
40-44	1.7	5.4	5.0	4.1
45-49	2.0	5.6	5.1	4.3

ANNEXES I suite (Fécondité réalisé)

TABEAU 2 : REPARTION DU NOMBRE TOTAL D'ENFANTS NES VIVANTS MIS AU MONDE PAR GROUPE D'AGE DES FEMMES AU NIVEAU NATIONAL ET LE MILIEU DE RESIDENCE

Groupe D'âge	Ensemble		Urbain		Rural	
	Effectifs Femmes	Naissances Totales	Effectifs Femmes	Naissances Totales	Effectifs Femmes	Naissances Totales
15-19	346247	202985	120151	40524	226096	163663
20-24	283451	501989	98850	127739	184601	375541
25-29	313986	919409	93046	229128	220940	691259
30-34	237030	949050	70107	251865	166923	697653
35-39	198027	952733	53786	245868	144241	707267
40-44	153596	801121	40146	210930	113450	590383
45-49	112900	612827	26616	150065	86284	362954

Source : RGPH-96

TABEAU 3 : REPARTION DU NOMBRE TOTAL D'ENFANTS NES VIVANTS MIS AU MONDE PAR GROUPE D'AGE DES FEMMES SELON LA REGION DE RESIDENCE

Groupe D'âge	Conakry		B-G		M-G	
	Effectifs Femmes	Naissances Totales	Effectifs Femmes	Naissances Totales	Effectifs Femmes	Naissances Totales
15-19	62993	18187	67261	44489	68787	36211
20-24	56172	63699	57979	111611	54622	98950
25-29	49860	110713	65280	202066	66536	195928
30-34	36366	119922	48500	203237	56624	226154
35-39	25910	110905	39736	196858	51692	248471
40-44	19620	98924	31641	167768	42139	216815
45-49	11665	64240	22648	124734	33487	180181

Groupe D'âge	H-G		G-F	
	Effectifs Femmes	Naissances Totales	Effectifs Femmes	Naissances Totales
15-19	67930	55587	79279	49713
20-24	52575	117297	62103	111721
25-29	62749	211407	69561	200273
30-34	44030	197933	51510	202272
35-39	35901	187229	44788	209672
40-44	27916	154345	32280	163379
45-49	19900	113682	25200	130182

Source : RGPH-96

TABEAU 4 : REPARTION DU NOMBRE TOTAL D'ENFANTS NES VIVANTS MIS AU MONDE PAR GROUPE D'AGE DES FEMMES SELON L'APPARTENANCE RELIGIEUSE

Groupe d'âges	Musulmane		Chrétienne		Autres	
	Effec Femm	Nais totales	Effec Femm	Nais totales	Effec Femm	Nais totales
15-19	297233	176615	27785	13084	8514	5797
20-24	243590	437178	21659	33596	7423	13533
25-29	272492	805389	22299	60864	7970	22797
30-34	205981	831776	15974	60854	6476	25131
35-39	171373	831238	13100	60602	5934	27060
40-44	134314	704894	9032	46184	4470	22601
45-49	97519	534704	6681	35363	3860	20208

Source : RGPH-96

TABEAU 5 : REPARTION DU NOMBRE TOTAL D'ENFANTS NES VIVANTS MIS AU MONDE PAR GROUPE D'AGE DES FEMMES SELON L'APPARTENANCE RELIGIEUSE EN MILIEU URBAIN

Groupe d'âges	Musulmane		Chrétienne		Autres	
	Effec Femm	Nais totales	Effec Femm	Nais totales	Effec Femm	Nais totales
15-19	109188	37004	9574	2882	410	210
20-24	90081	117271	7643	8753	359	612
25-29	85100	210949	6802	15298	378	1093
30-34	64098	231754	5107	17101	293	1083
35-39	49057	226025	3954	16478	245	1058
40-44	36941	195448	2652	12828	195	1022
45-49	24581	140011	1590	7928	165	848

Source : RGPH-96

TABEAU 5 (suite) : REPARTION DU NOMBRE TOTAL D'ENFANTS NES VIVANTS MIS AU MONDE PAR GROUPE D'AGE DES FEMMES SELON L'APPARTENANCE RELIGIEUSE EN MILIEU RURAL

Groupe d'âges	Musulmane		Chrétienne		Autres	
	Effec Femm	Nais totales	Effec Femm	Nais totales	Effec Femm	Nais totales
15-19	188045	139611	18211	10202	8104	5587
20-24	153509	319507	14016	24845	7064	12921
25-29	187392	594440	15497	45566	7592	21704
30-34	141883	600922	10897	43753	6183	24048
35-39	122316	605213	9146	44124	5689	26002
40-44	97373	509441	6380	33356	4275	21579
45-49	72938	394693	5091	27435	3695	19360

Source : RGPH-96

TABEAU 6 : REPARTION DU NOMBRE TOTAL D'ENFANTS NES VIVANTS MIS AU MONDE PAR GROUPE D'AGE DES FEMMES SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION

Groupe d'âges	Sans niveau		Primaire		Secondaire		Professionnel		Supérieur +	
	Effec Femm	Nais totales	Effec Femm	Nais totales	Effec Femm	Nais totales	Effec Femm	Nais totales	Effec Femm	Nais totales
15-19	275747	191437	34183	7207	32846	4240	307	88	121	55
20-24	239669	463809	15702	19915	21501	14846	2615	1201	1093	284
25-29	278011	849253	12217	29912	16299	31088	3669	3806	1037	742
30-34	209145	865175	7032	26070	13689	42100	3609	7745	1389	2428
35-39	177879	871586	4872	23792	7844	33719	3209	10957	2638	7603
40-44	138232	727230	3651	20631	5248	27579	3051	13533	2235	7770
45-49	96473	580390	1912	11715	1869	10542	1227	5888	406	1335

Source : RGPH-96

TABEAU 7 : REPARTION DU NOMBRE TOTAL D'ENFANTS NES VIVANTS MIS AU MONDE PAR GROUPE D'AGE DES FEMMES SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION EN MILIEU URBAIN

Groupe d'âges	Sans niveau		Primaire		Secondaire		Professionnel		Supérieur +	
	Effec Femm	Nais totales	Effec Femm	Nais totales	Effec Femm	Nais totales	Effec Femm	Nais totales	Effec Femm	Nais totales
15-19	67830	32996	23206	4117	27453	3015	295	83	100	19
20-24	64098	101135	11409	12817	18533	11285	2508	1129	1028	244
25-29	65638	180096	8484	18966	13504	24172	3337	3385	960	632
30-34	48392	190235	4832	16789	11357	33331	3336	7045	1316	2252
35-39	38162	185505	3234	15056	6334	26372	2920	9809	2484	7049
40-44	28063	154064	2396	13252	4271	22121	2840	12509	2142	7375
45-49	21917	125135	1331	8227	1555	8682	1160	5558	390	1266

Source : RGPH-96

TABEAU 7 (suite) : REPARTION DU NOMBRE TOTAL D'ENFANTS NES VIVANTS MIS AU MONDE PAR GROUPE D'AGE DES FEMMES SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION EN MILIEU RURAL

Groupe d'âges	Sans niveau		Primaire		Secondaire		Professionnel		Supérieur +	
	Effec Femm	Nais totales	Effec Femm	Nais totales	Effec Femm	Nais totales	Effec Femm	Nais totales	Effec Femm	Nais totales
15-19	207917	158441	10977	3090	5393	1225	12	5	21	36
20-24	175571	362674	4293	7100	2968	3561	107	72	65	40
25-29	212373	669157	3733	10946	2795	6916	332	421	77	110
30-34	160753	674940	2200	9261	2332	8769	273	700	73	176
35-39	139717	686081	1638	8736	1510	7347	289	1148	154	554
40-44	110169	573161	1255	7379	977	5458	211	1024	94	395
45-49	84806	455255	581	3488	314	1860	67	330	16	69

Source : RGPH-96

TABEAU 12 : REPARTION DU NOMBRE TOTAL D'ENFANTS NES VIVANTS MIS AU MONDE PAR GROUPE D'AGE DES FEMMES SELON LA SITUATION MATRIMONIALE

Groupe D'âges	Célibataire		Mariée/U. Libre		Veuve		Div/Sep.	
	Effec Fem	Nais totales	Effec Femm	Nais totales	Effec Fem	Nais totales	Effec Fem	Nais totales
15-19	157433	13772	169333	182465	994	1803	182465	4278
20-24	43856	15652	220769	467125	2003	4530	467125	12066
25-29	19683	13972	275355	867696	3709	11694	867696	20454
30-34	7796	8149	213139	893265	5182	20500	893265	21756
35-39	3517	5003	178404	885230	7304	34517	885230	22511
40-44	2032	3457	134374	722339	10373	51709	722339	18054
45-49	1378	2723	93539	526014	12792	65431	526014	13536

Source : RGPH-96

TABEAU 13 : REPARTION DU NOMBRE TOTAL D'ENFANTS NES VIVANTS MIS AU MONDE PAR GROUPE D'AGE DES FEMMES SELON LA SITUATION MATRIMONIALE EN MILIEU URBAIN

Groupe D'âges	Célibataire		Mariée/U. Libre		Veuve		Div/Sep.	
	Effec Fem	Nais totales	Effec Femm	Nais totales	Effec Fem	Nais totales	Effec Fem	Nais totales
15-19	78422	6963	33577	31636	201	462	919	879
20-24	29951	10030	59599	111343	532	1190	2405	3668
25-29	12896	8413	72108	208607	998	2963	3286	6979
30-34	4778	4467	59083	232171	1440	5459	2833	7748
35-39	1700	2116	46586	224504	1901	9244	2320	7766
40-44	651	1063	34393	187408	2504	13767	1675	6515
45-49	320	698	21781	127416	2890	16251	929	3982

Source : RGPH-96

TABEAU 13 (suite) : REPARTION DU NOMBRE TOTAL D'ENFANTS NES VIVANTS MIS AU MONDE PAR GROUPE D'AGE DES FEMMES SELON LA SITUATION MATRIMONIALE EN MILIEU RURAL

Groupe D'âges	Célibataire		Mariée/U. Libre		Veuve		Div/Sep.	
	Effec Fem	Nais totales	Effec Femm	Nais totales	Effec Fem	Nais totales	Effec Fem	Nais totales
15-19	79011	6809	134851	150829	793	1341	3643	3399
20-24	13905	5622	159812	355784	1471	3340	5189	8398
25-29	6787	5559	202310	659089	2711	8731	5606	13475
30-34	3018	3682	153651	661094	3742	15041	4333	14008
35-39	1817	2887	131610	660726	5403	25273	3728	14745
40-44	1381	2394	99877	534926	7869	37942	2722	11539
45-49	1058	2025	71693	398598	9902	49180	2197	9554

Source : RGPH-96